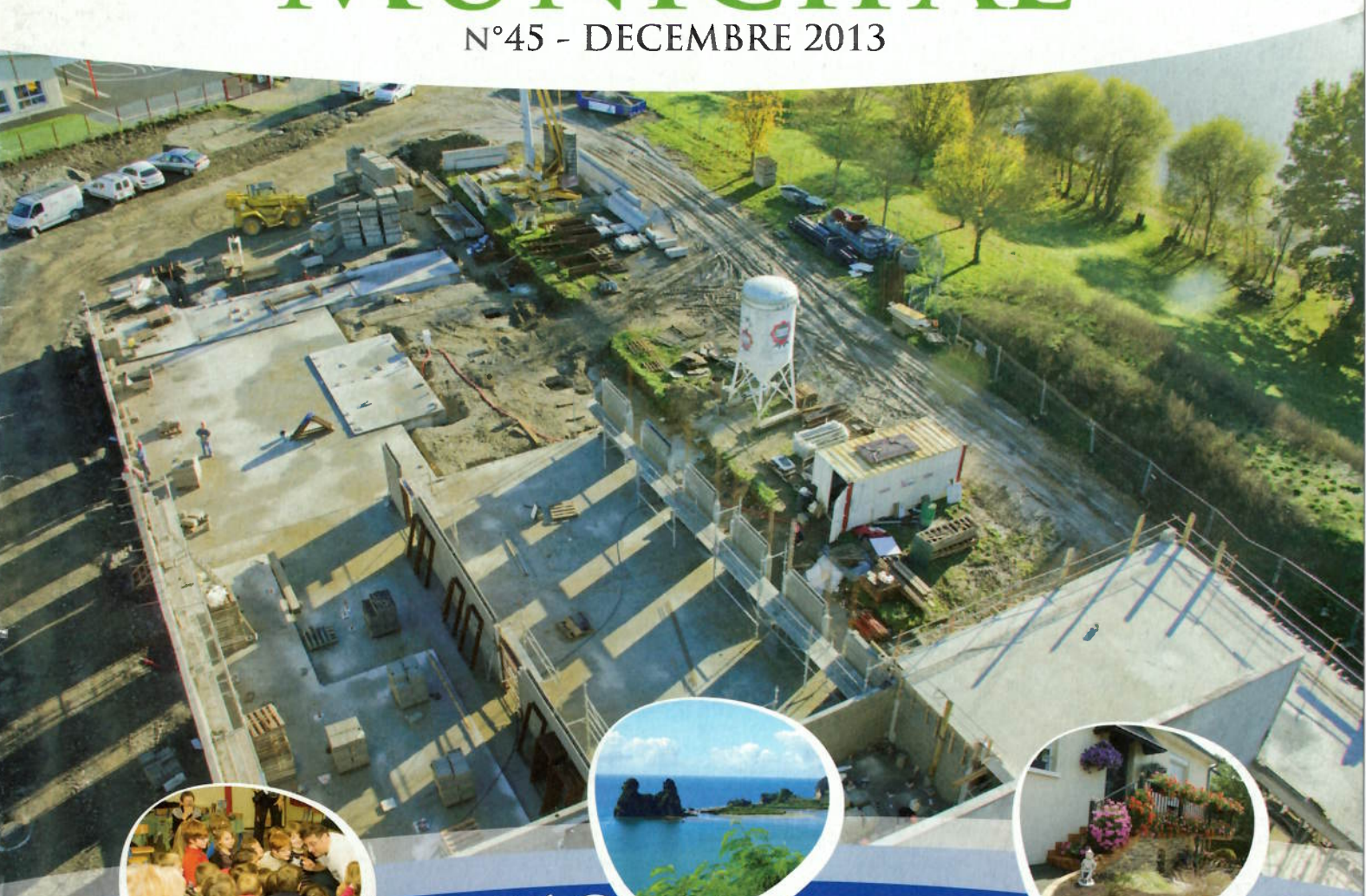




# LE BULLETIN MUNICIPAL

N°45 - DECEMBRE 2013



PAGE 39

Journée contes  
à la bibliothèque



PAGE 18

Argentré  
s'exporte



PAGE 33

Maisons fleuries

[www.argentre.fr](http://www.argentre.fr)





LE 11 JUILLET,  
**ARGENTRÉ A FÊTÉ L'ÉTÉ**  
AVEC LES ESTIVALES



Le public très nombreux était au rendez-vous



Le groupe lavallois Lee Arvin a ouvert le programme avec un concert très apprécié



Les jeunes d'Oxyjeunes ont présenté un flash mob



Le feu d'artifice de LBS Production de Louverné a enchanté petits et grands



Le groupe Mégamix a présenté un spectacle de grande qualité musicale à l'humour très décalé



# ÉDITORIAL

## Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et Plan Local d'Urbanisme (PLU), 2 outils pour l'avenir de notre bassin de vie et de notre Commune

Après de multiples tergiversations au cours de ces 15 dernières années, les élus constituant le « Syndicat Mixte du territoire des Pays de Laval et de Loiron » (35 communes et 112000 habitants) viennent d'adopter le projet de SCoT qui définit le cadre du développement de notre territoire à horizon 2030.

Ainsi, nous disposerons bientôt d'un outil visant à :

- maîtriser l'étalement urbain
- préserver les espaces agricoles
- rationaliser les déplacements
- rééquilibrer la répartition des activités commerciales

Ce cadre devrait faire progresser la population de 28 000 habitants et atteindre 140 000 habitants en 2030 (avec 16 700 logements supplémentaires). C'est un objectif très volontariste.

Il reste l'étape finale de l'enquête publique à laquelle je vous invite à participer. Elle se déroule du 23 décembre 2013 au 27 janvier 2014 et le dossier d'enquête est consultable en Mairie aux jours et heures d'ouverture de la Mairie. Vous y verrez qu'Argentré est classé « Pôle Structurant » et que, par exemple, le SCoT nous impose de construire au moins 16 logements à l'hectare en cas d'extension urbaine. En effet, les prescriptions du SCoT s'imposent aux documents d'urbanisme communaux, tel que le P.L.U.

Il se trouve que, parallèlement, nous travaillons à l'élaboration de notre P.L.U. et que, à l'échelle communale, nous retrouvons l'ensemble des items traités dans le SCoT.

D'ores et déjà, il apparaît qu'un point particulier doit être traité :

Depuis de nombreuses années, nous nous étions fixés une progression de la population d'environ 1% par an. Nous avons respecté cet objectif avec une population actuelle d'environ 2700 habitants (pour un peu plus de



*Le Maire,*  
**Christian LEFORT**  
*christian.lefort@argentre.fr*

1000 logements). Or, nous observons que notre « population jeune » n'est pas suffisante pour assurer un nécessaire équilibre démographique.

C'est pourquoi, nous proposons de porter notre objectif de progression de population à 1,5% par an, avec une prévision de 25 nouveaux logements par an qui fera qu'avec 300 logements supplémentaires, nous atteindrons environ 3100 habitants en 2025.

Mais cela ne suffit pas à attirer une population de jeunes ménages. Il va nous falloir proposer une offre de terrains correspondant aux aspirations de ces jeunes ménages tout en restant dans la prescription du SCoT, 16 logements à l'hectare.

Certes, l'élaboration de ces documents d'urbanisme est moins spectaculaire que la construction d'une salle festive (par exemple) mais probablement plus important car il engage l'avenir de notre cadre de vie.

L'équipe municipale vous souhaite une belle et heureuse année 2014.

|                           |    |
|---------------------------|----|
| Argentré fête l'été ..... | 02 |
| Éditorial .....           | 03 |

## DÉLIBÉRATIONS MUNICIPALES

|                                 |       |
|---------------------------------|-------|
| Extraits des délibérations..... | 04-05 |
|---------------------------------|-------|

## LES ÉCHOS DES COMMISSIONS

|                             |       |
|-----------------------------|-------|
| Urbanisme .....             | 06-07 |
| Bâtiments .....             | 08    |
| Voirie environnement.....   | 08    |
| Restauration scolaire ..... | 09    |
| Jeunesse.....               | 10    |

## VIE COMMUNALE

|                            |    |
|----------------------------|----|
| Le verger pomologique..... | 09 |
| Le service jeunesse.....   | 11 |
| CLIC.....                  | 12 |

## VIE SCOLAIRE

|                                                |    |
|------------------------------------------------|----|
| Ecole St-Cyr et Ste Julitte.....               | 13 |
| Ecole Maternelle Publique Les Dauphins.....    | 14 |
| Ecole Élémentaire Publique J.-Y. Cousteau..... | 15 |

## VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

|                                                |    |
|------------------------------------------------|----|
| APEL de St-Cyr / Ste Julitte .....             | 16 |
| Amicale Laïque des Ecoles Publiques .....      | 16 |
| Comité de jumelage .....                       | 17 |
| Les 8 scaroles .....                           | 22 |
| L'ADMR .....                                   | 22 |
| Familles Rurales .....                         | 23 |
| Les Babies .....                               | 23 |
| Sapeurs Pompiers Volontaires .....             | 24 |
| Comice agricole .....                          | 24 |
| Association pour le don de sang bénévole ..... | 25 |
| Club des aînés .....                           | 25 |
| Ecole de musique et de danse.....              | 26 |
| Rêve d'étoiles .....                           | 26 |
| Atelier théâtre ArThéA .....                   | 27 |
| Bibliothèque .....                             | 39 |

|                          |       |
|--------------------------|-------|
| ARGENTRÉ S'EXPORTE ..... | 18-19 |
|--------------------------|-------|

|                            |       |
|----------------------------|-------|
| HISTOIRE DU BULLETIN ..... | 20-21 |
|----------------------------|-------|

## VIE SPORTIVE

|                                                |    |
|------------------------------------------------|----|
| US Argentré - Le mot du Président .....        | 28 |
| US Argentré - Section Badminton.....           | 28 |
| US Argentré - Section Tennis.....              | 29 |
| US Argentré - Section Cyclo .....              | 29 |
| US Argentré - Section foot.....                | 30 |
| US Argentré - Section pétanque.....            | 30 |
| US Argentré - Section Randonnée pédestre ..... | 31 |
| US Argentré - Section BMX.....                 | 31 |

## INFORMATIONS DIVERSES

|                                            |       |
|--------------------------------------------|-------|
| La gendarmerie .....                       | 32    |
| Paroisse St Melaine en Val de Jouanne..... | 33    |
| Maisons fleuries .....                     | 33    |
| Entreprise de compostage.....              | 34    |
| Egal des Experts en généalogie.....        | 35    |
| L'Atelier des fleurs .....                 | 34-35 |
| Nouvelles modalités.....                   | 36    |
| SIAEP.....                                 | 36    |
| Etat civil.....                            | 37    |
| Calendrier des fêtes .....                 | 37    |
| Nouvel artisan à Argentré .....            | 37    |
| Rappel.....                                | 38    |
| Déchetterie .....                          | 38    |
| A savoir.....                              | 38    |

## DÉLIBÉRATIONS MUNICIPALES

### JURÉS D'ASSISES 2014

En application du Code de Procédure Pénale, le Conseil Municipal a procédé publiquement au tirage au sort des neuf électeurs âgés de plus de 23 ans susceptibles de figurer sur la liste annuelle des jurés d'assises pour l'année 2014. La liste est consultable en mairie.

### TARIFS ALSH/ACCUEIL PÉRISCOLAIRE/CANTINE

Afin de bien prendre en compte le surcoût généré par la mise en place des TAP (Temps d'Activités Périscolaires), les différents tarifs ont été revus.

- Majoration de 2% du prix des repas.
- Aucune majoration sur l'accueil périscolaire du matin de 7 h à 9 h (du lundi au vendredi) et du soir de 17 h à 19 h (lundi, mardi et jeudi) et de 17 h à 18 h le vendredi.
- Participation des familles au TAP : 0,37 euro. Ces 37 centimes représentent la moitié du coût net par enfant de la mise en place de la réforme.
- Majoration de 2% des tarifs de l'accueil de loisirs « PLANETEMÔMES ».
- Application le mercredi après-midi (13h30 à 17h30) des tarifs d'une demi-journée du centre de loisirs ;
- Application le mercredi soir (de 17h30 à 19h) du tarif soir du centre de loisirs.
- La cotisation annuelle « Oxyjeunes » est inchangée (1€).

Tous ces tarifs sont consultables sur le site : [www.argentre.fr](http://www.argentre.fr)

### PROJETS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Les éclairages publics de la Place de l'Eglise, des rues de Ballée et de l'Europe ainsi que la mise en lumière de l'Eglise et du parking des écoles publiques sont en cours de rénovation. Concernant les 25 candélabres existants rue du Maine / route de Laval, ils seront remplacés par 21 nouveaux luminaires plus économiques. Cinq des anciens mâts seront récupérés pour être installés route de Louvigné. Ces travaux seront réalisés par le SDEGM (Syndicat Départemental pour l'électricité et le gaz de la Mayenne) aux conditions suivantes :

|                                         | Estimation HT des travaux (frais de maîtrise d'œuvre inclus) | Prise en charge du SDEGM | Participation HT de la commune |
|-----------------------------------------|--------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| Place de l'Eglise                       | 21 200 €                                                     | 5 300 €                  | 15 900 €                       |
| Rue de Ballée                           | 2 200 €                                                      | 550 €                    | 1 650 €                        |
| Rue de l'Europe                         | 1 600 €                                                      | 400 €                    | 1 200 €                        |
| Mise en lumière - Eglise                | 22 600 €                                                     | 5 650 €                  | 16 950 €                       |
| Parking écoles publiques                | 1 450 €                                                      | 3 625 €                  | 10 875 €                       |
| Candélabres rue du Maine / Rte de Laval | 96 000 €                                                     | 24 000 €                 | 72 000 €                       |
| Pose de 5 mâts rte de Louvigné          | 4 000 €                                                      | 1 000 €                  | 3 000 €                        |



# EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

> DE JUIN À OCTOBRE 2013

## **EFFACEMENT DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES ET TÉLÉPHONIQUES, RUE FRANÇOIS BRISARD ET RTE DE LOUVIGNÉ**

Les travaux d'effacement des réseaux électriques sont estimés à 92 000 € H.T. dont 60% pris en charge par le SDEGM.

La commune a choisi de devenir propriétaire des infrastructures de télécommunications. Les travaux de génie civil des réseaux de télécommunications sont estimés à 14 214 € HT dont 20% sont pris en charge par le SDEGM. Les travaux de câblage sont gérés et financés intégralement par l'opérateur France Télécom. Les travaux d'éclairage public lié à l'effacement s'élèvent à environ 23 000 € HT dont 25% pris en charge par le SDEGM.

## **DEMANDE DE RÉSERVE PARLEMENTAIRE**

La commune a prévu la construction d'un local destiné à accueillir l'Auto-Ecole accolé au Crédit Agricole dont le pignon doit être consolidé. L'étude en a été confiée à MAG Architecture (Mme Picot) en relation avec M. Crabouillet, architecte, qui propose de réaliser un logement au dessus de l'Auto Ecole. La commune, maître de l'ouvrage, vendra à Méduane Habitat le logement, dans le cadre d'une Vente en l'État Futur d'Achèvement (VEFA). Ce local, d'une surface de 42 m², sera composé d'une salle de code, d'une pièce accueil bureau, d'un WC handicapé et d'une cuisine. Le coût est estimé à 60 610 € HT. Dans ce cadre, Mme Pichot, députée, a été sollicitée ce qui a permis l'octroi d'une subvention de 7 500 € prise sur la réserve parlementaire.

## **RENOUVELLEMENT BAIL LA POSTE**

Le bail commercial des locaux de la Poste, a été renouvelé pour une durée de 9 ans.

## **CRÉATION D'UN POSTE CONTRAT D'AVENIR**

Un poste en contrat d'avenir a été créé pour le service « espaces verts ». Le contrat d'avenir est un contrat spécifique d'une durée de 3 ans, destiné à accompagner les jeunes de moins de 26 ans peu ou pas diplômés, demandeurs d'emploi depuis plus de 6 mois. L'Etat participe au financement pendant les 3 ans : prise en charge de 75 % de la rémunération brute mensuelle au niveau du SMIC et

exonération des cotisations patronales de Sécurité Sociale.

## **CONTRAT DE PRÊT – TRAVAUX COMPLEXE SOCIO-CULTUREL**

Une partie des travaux du complexe socio-culturel va être financée par un emprunt de 1 800 000 € contracté auprès de la Caisse Agricole de l'Anjou et du Maine aux conditions suivantes : Taux fixe : 3,50 %, durée : 25 ans.

## **CONTRAT DE MAÎTRISE D'ŒUVRE PÔLE MÉDICAL**

Dans le cadre du Projet médical, l'objectif est d'offrir 2 cabinets médicaux supplémentaires dans l'actuelle maison médicale. Le docteur Feuchère a le projet de développer son activité et un nouveau cabinet est prévu juste en face la maison médicale actuelle, côté Beau Soleil. Pour réaliser la transformation de la maison médicale, la commune va acquérir les murs à la SCI, constituée des 4 praticiens occupants, pour ensuite leur louer. Plusieurs maîtres d'œuvre ont été consultés afin de pouvoir réaliser la construction du cabinet dentaire et la réhabilitation du cabinet médical actuel.

## **FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PUBLIQUES : PARTICIPATION DES COMMUNES EXTÉRIEURES.**

Les communes ne disposant pas d'écoles doivent participer financièrement à la scolarisation des enfants résidant sur leur territoire et scolarisés hors de leur commune. A la rentrée 2013-2014, 2 élèves de l'école publique « Les Dauphins » sont concernés sur les 82 inscrits et 6 sur les 151 élèves inscrits à l'école publique « J-Y Cousteau ». La participation annuelle des communes extérieures aux frais de fonctionnement pour l'année 2013/2014 est fixée à 1 126,94 € pour l'école maternelle et 257,63 € pour l'école élémentaire, montants calculés à partir des dépenses des écoles publiques de l'année 2012/2013.

## **CONVENTION DE FORFAIT COMMUNAL ÉCOLE ST CYR STE JULITTE**

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2004, la commune est en contrat d'association avec l'OGEC pour l'école St Cyr et Ste Julitte et verse à ce titre un « forfait communal » égal au coût moyen par élève constaté dans les 2

écoles publiques l'année précédente. Le forfait pour l'année scolaire 2013/2014 est de 609 € par élève.

## **CONVENTION CAF : DISPOSITIF « CHÉQUIER LOISIRS CAF »**

La CAF de la Mayenne accompagne depuis des années les familles pour les activités culturelles, les vacances et les loisirs en leur délivrant des tickets CAF sous conditions de ressources. Aujourd'hui le système évolue et devient le dispositif « Chéquier loisirs CAF ». Le chéquier se compose de chèques d'une valeur nominale de 6 €. Une convention est signée avec la société « REV&SENS ADEQUATION », gestionnaire du système, afin d'accepter comme moyen paiement les chèques loisirs CAF pour l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement.

## **CRÉATION D'ADRESSES : LOTISSEMENT LES COPRINS**

Pour créer une continuité avec le lotissement des Gasneries, la voie principale est baptisée « rue des chanterelles ». La « rue des Cèpes » desservira la 2<sup>e</sup> tranche du lotissement et comporte une impasse, l'impasse des Cèpes.

## **AVIS SUR LE PROJET USINE BRIDOR À LOUVERNÉ**

Suite à la demande d'autorisation d'exploiter une unité de panification et de fabrication de pâtisseries par la société BRIDOR à Louverné, la Préfecture demande l'avis des communes situées dans le périmètre d'affichage de l'avis d'enquête publique préalable à l'ouverture des installations classées pour la protection de l'environnement. Après avoir pris connaissance des pièces du dossier d'enquête publique, notamment des éléments liés au plan d'épandage et plus particulièrement de l'avis favorable de l'Agence Régionale de la Santé, le Conseil Municipal donne un avis favorable au projet.





## URBANISME

# LES PROJETS ET CHANTIERS EN COURS

/ ALAIN MARSOLLIER [alain.marsollier@argentre.fr](mailto:alain.marsollier@argentre.fr)

### 1- Les Coprins

Sur les 16 parcelles libres de constructeur, 6 sont vendues sur lesquelles les premières maisons vont bientôt sortir de terre. Des contacts ont lieu par rapport à celles encore disponibles. Les terrains, complètement équipés sont vendus 65 € TTC.

### 2- Secteur de Beausoleil

A l'étage, les 6 logements construits par le Logis Familial Mayennais sont maintenant en service. Il s'agit de locatifs sociaux (type 3 et type 4) « basse consommation » c'est-à-dire classés en classe énergétique A. Le rez-de-chaussée est prêt à accueillir les commerçants souhaitant s'y installer. L'aménagement de la rue de Beausoleil est maintenant terminé, avec priorité aux piétons sur la partie « zone de rencontre » où la vitesse est limitée à 20 km/h.



La restructuration du secteur va se poursuivre avec la construction par la commune du cabinet dentaire à l'arrière des bâtiments du Crédit Agricole, dans le cadre du pôle santé. La commune va également construire, accolé au Crédit Agricole, le bâtiment devant recevoir l'auto-école, provisoirement installée dans l'ancienne mairie rue du Maine.

**3- Le bâtiment comprenant la salle polyvalente, l'accueil périscolaire et la restauration scolaire**, prend sa forme définitive sur le plateau au-dessus du plan d'eau. Il devrait prochainement être hors d'eau. Tout est mis en œuvre pour permettre la mise en service de la partie accueil périscolaire et restauration à la prochaine rentrée de septembre 2014. La livraison de la salle polyvalente est prévue au tout début 2015.



## APPEL AUX CRÉATIFS

Vous le savez, le nouveau complexe socio-culturel est actuellement en construction sur les hauteurs du plan d'eau. En plus du pôle restauration scolaire, il accueillera la nouvelle salle des fêtes ainsi que les locaux de

l'accueil périscolaire. Ces deux structures méritent d'avoir leur propre nom. La municipalité a donc décidé de profiter de la créativité des argentréens pour lancer un appel aux bonnes idées. Envoyer vos propositions à [noms@argentre.fr](mailto:noms@argentre.fr)

avant le 28 février. Le nom retenu par l'équipe municipale sera annoncé dans le prochain bulletin municipal (et son auteur récompensé).

## DERNIÈRE LIGNE DROITE POUR LE SCOT (SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIAL)

# DU PAYS DE LAVAL ET LOIRON

En ce moment, un Plan Local d'Urbanisme est en cours d'étude à Argentré, mais il est une démarche tout aussi importante est menée sur les 35 communes du pays de Laval et

de Loiron, qui influence largement les réflexions actuelles concernant notre PLU. Il s'agit du SCOT. Il a vocation à porter la stratégie globale d'aménagement du territoire

à l'horizon 2030. Dans un cadre législatif et réglementaire renforcé en 2010 par les lois « Grenelles », il fixe les conditions d'un développement durable du territoire. Celui-ci prévoit



# LE PLAN LOCAL D'URBANISME

Le dernier bulletin municipal de juillet détaillait le contenu et la démarche d'étude d'un PLU.

A cette occasion, un questionnaire vous invitait à exprimer votre point de vue, vos attentes en tant qu'habitants d'Argentré.

## Que disent principalement les 83 questionnaires retournés en mairie ?

- Argentré est une commune où il fait bon vivre ; Il est essentiel de tout faire pour en préserver le cadre de vie.
- L'offre de transport en commun est peu attractive.
- Les commerces de proximité sont appréciés (80% disent utiliser régulièrement les commerces de la commune).
- Le besoin de sécuriser davantage les cheminements doux et de donner plus de place aux 2 roues.
- Les équipements pour les plus jeunes sont globalement satisfaisants, mais pas pour les personnes âgées (établissements spécialisés, santé).

## Remarque importante :

58 % des personnes ayant répondu ont plus de 50 ans et habitent la commune depuis plus de 20 ans. Alors même si les tendances sont fortes, il convient sûrement de relativiser certaines réponses.

Ceci met en évidence la faible implication des plus jeunes et des nouveaux arrivants sur la commune d'où la difficulté de connaître leurs attentes et centres d'intérêt. Des enquêtes complémentaires seraient utiles.

Cet été, les professionnels (cabinets Architour et Gamma Environnement) ont élaboré le diagnostic territorial qui a été présenté lors d'une réunion publique le 10 septembre dernier devant une vingtaine de personnes.

## LES PRINCIPAUX RÉSULTATS:

**D'abord** les mêmes constats que ceux issus de l'enquête concernant le cadre de vie, les déplacements externes ou internes à la commune. 800 Argentréens vont chaque jour travailler à Laval ou sur l'une des communes de la 1<sup>ère</sup> couronne. 100 personnes font le chemin inverse.

### Mais également :

- une nécessaire vigilance sur la ressource en eau, à la source (captage de Montroux), également en rejets (eaux de ruissellement dues notamment à l'imperméabilisation des sols).
- Le besoin de renouvellement continu et régulier de la population, en accueillant plus de jeunes actifs, pour maintenir les équipements scolaires.

Pour en savoir plus, allez sur le site internet d'Argentré <http://www.argentre.fr/> à la page actualité où plein d'infos intéressantes sur notre commune apparaissent dans le diaporama présenté par le cabinet Architour le 10 septembre.

Pour compléter ce diagnostic, nous avons invité la cinquantaine de propriétaires de terrains bâtis dans le bourg susceptibles d'être divisés pour y construire des logements nouveaux, 22 ont répondu à l'invitation le 25 septembre dernier. Cette démarche appelée « Bimby » (ou construire dans mon jardin) montre un réel potentiel, sur Argentré, de création de logements sans utiliser d'espaces agricoles.

## L'ÉTAPE SUIVANTE EST LE PADD

(Plan d'Aménagement et de Développement Durable), qui va constituer le véritable projet de développement pour Argentré à l'horizon 2025.

Il va devoir répondre :  
aux enjeux évoqués ci dessus

- aux objectifs d'évolution démographique,
- aux objectifs affichés dans le SCOT, notamment en matière de densité de l'habitat,
- à l'obligation de préserver la biodiversité, les ressources et milieux naturels, les espaces et l'activité agricoles.

Le travail est en cours, le projet devrait être présenté au conseil municipal courant Janvier-Février.

un maillage urbain autour de Laval, ainsi que des pôles structurants dont Argentré. Il prévoit de produire sur l'ensemble des 35 communes, près de 1 000 logements nouveaux par an d'ici 2030. Il s'agit de prendre en compte la croissance démographique et le nombre toujours plus faible d'occupants de chaque logement, avec une densité minimale à respecter pour maîtriser la consommation d'espaces agricoles. Pour Argentré

cela conduit à la création de plus de 25 logements nouveaux en moyenne chaque année (contre 16 en moyenne ces dernières années). Le SCOT organise le développement des zones d'activité, intégrant notamment le parc de développement Laval Mayenne à Argentré. En recherchant une cohérence entre urbanisation et mobilité (renforcement des pôles urbains et structurants), il vise à réduire les obligations de déplacement

et ainsi, les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre. L'approbation du SCOT des Pays de Laval et de Loiron sera soumise au Comité syndical début 2014, après l'enquête publique qui, à Argentré, aura lieu du 23/12/2013 au 27/01/2014 inclus à la mairie. Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie d'Argentré le 3 janvier de 9h à 12h30.

## COMMISSION BÂTIMENTS DE GROS TRAVAUX

/ FABRICE PAUMARD [fabrice.paumard@argentre.fr](mailto:fabrice.paumard@argentre.fr)

Cette année a été marquée par **l'étanchéité du toit de l'école Jacques Yves COUSTEAU** soit plus de 250 m<sup>2</sup> de toit terrasse remis à neuf (plus de 20 ans après la mise en service de l'école). Nos services techniques ont aussi effectué des travaux d'entretien : peinture de la salle polyvalente pendant les vacances d'été et mise en place d'un nouveau réseau de câblage informatique pendant les vacances de la Toussaint. Trois bancs sont en commande et seront positionnés à l'école des DAUPHINS avant la fin de l'année.

**Autres gros travaux cette année dans les salles de sport**, nous avons réalisé la première tranche des travaux qui seront échelonnés jusqu'en 2017. Cette première tranche concernait la réfection de la toiture avec mise en place de faux plafonds suspendus

permettant d'obtenir une isolation thermique et phonique importantes. Nous en avons profité pour renforcer la charpente pour répondre aux normes en vigueur.

Dans le cadre du maintien en bon état des édifices publics, nous procédons **au remplacement d'un vitrail** (côté nord de l'église) très dégradé, voire dangereux. La mise en place du nouveau vitrail doit être faite avant Noël. J'en profite pour remercier l'équipe paroissiale qui a été très réactive pour le nettoyage de l'église (poussière importante due aux travaux). Rue des sports, les joints ont été refaits sur le mur de la garderie ce qui donne un aspect beaucoup moins austère.

**Des travaux importants ont été demandés par la section foot : aux MARZELLES** nous avons supprimé les

haies afin d'obtenir un grand plateau pour la mise en place de terrains d'entraînement plus fonctionnels pour nos équipes ; différentes études sont en cours quant à la suite des travaux. Un nouveau mât d'éclairage a été installé sur le terrain d'entraînement au-dessus du terrain d'honneur.

Une liste de travaux divers doit être portée à votre connaissance : peinture dans la salle du fond à la garderie (travaux effectués par nos services) ; réfection de la peinture de la cuisine (entreprise) ; remise en état de la chaufferie de la garderie (entreprise locale).

Nos services techniques ont été bien occupés encore cette année et l'équipe municipale les remercie de leur réactivité pour le plus grand bien des utilisateurs.

## VOIRIE ENVIRONNEMENT LE SAVIEZ-VOUS ? IL Y A AUX PORTES DE LAVAL : ARGENTRE PLAGE

/ ANDRE LEUDIERE [andre.leudiere@argentre.fr](mailto:andre.leudiere@argentre.fr)

Une appellation non usurpée pour le plan d'eau durant cet été 2013.

Sur ce site situé aux portes de LAVAL on trouve : une baignade surveillée pendant les 2 mois d'été, des jeux, pédalos et pêche. La qualité de l'eau est exemplaire, classée parmi les meilleures du département pour la baignade, et les vacanciers y affluent par beau temps. « *C'est un lieu très agréable par ce temps estival à proximité de chez nous. Nous y venons régulièrement chaque été avant de partir en vacances, voire au retour* » nous confie un bonchampois.

C'est une réelle chance pour les Argentréens de posséder ce plan d'eau, de pouvoir en profiter et en faire profiter l'agglomération Lavalloise.

Été exceptionnel = Saison exceptionnelle ! La fréquentation a été très bonne en semaine, voire saturée le dimanche.



En particulier, le 15 août a été une journée chargée, tant pour la baignade, que pour trouver une place de parking (on aurait pu afficher « complet »).

Le plan d'eau d'Argentré s'avère nécessaire à la vie de notre commune,

voire indispensable, une étude menée par le cabinet SCE est en cours de réalisation qui proposera des solutions plus ou moins onéreuses pour conserver ce site magnifique.

On l'aime cet espace loisirs et on y revient souvent.



## RESTAURATION SCOLAIRE

/ SOPHIE SABIN [sophie.sabin@argentre.fr](mailto:sophie.sabin@argentre.fr)

### Qualité...Vous avez dit qualité ?

La notion de qualité, cela fait de nombreuses années que le cuisinier chef Jacky VIVIEN la pratique et l'améliore dans ses cuisines. Au menu quotidien : équilibre alimentaire ; gestion des apports de sucre, de gras et de sel ; produits locaux ; produits de saison ; produits bios ; cuisson basse température...

### Mais la qualité s'arrête-t-elle à la porte de la cuisine ? Le rôle de la restauration scolaire est-il uniquement de fournir de « bons » repas aux enfants ?

Les membres de la commission extra-municipale restauration se sont réunis le mardi 19 novembre pour en débattre.

Marina CHARDRON du CIVAM BIO est venue animer cette réunion, dans le cadre de la collaboration du site d'ARGENTRE au projet de Laval Agglomération de la mise en place d'une restauration de qualité.

Personnel de cuisine, personnel encadrant la restauration, service jeunesse, parents, élus, et



enseignants : vingt-cinq personnes se sont réunies en groupe pour réfléchir et échanger sur le thème : **quelle serait votre restauration idéale ?**

Quatre axes principaux se sont dégagés de ces échanges :

- Les pratiques en cuisine
- La pédagogie et la sensibilisation
- Le cadre des repas
- La communication

L'animatrice a ensuite proposé à chacun des acteurs présents de réfléchir à des actions concrètes et de voir quelle était sa place et son rôle éventuel dans chacun des axes développés.

Une conclusion s'est imposée, une restauration de qualité n'est pas qu'une affaire de cuisine mais comprend un

schéma beaucoup plus large englobant tous les partenaires : élus, équipe de cuisine, personnel encadrant, familles, équipes éducatives...

La même problématique a également été abordée par les élus en commission municipale au regard des deux changements à venir :

- quel choix de gestion faire suite au départ en retraite du cuisinier prévu à la fin de l'année scolaire ?
- quel fonctionnement de la restauration dans les nouveaux locaux en construction ?

Ces réflexions menées conjointement seront concrétisées par la rédaction d'une Charte Alimentaire qui permettra de fixer à long terme les objectifs, les actions et les acteurs de la restauration à ARGENTRE.

## LE VERGER POMOLOGIQUE

/ CHRISTIAN LEFORT [christian.lefort@argentre.fr](mailto:christian.lefort@argentre.fr)

Grâce aux conseils et aux compétences de Baptiste Léveillé, président et fondateur (il y a 33 ans) de la société pomologique du Pays de Laval, notre projet de verger pomologique avance bien (merci Baptiste) :

Les plantations se feront de part et d'autre du sentier piétonnier allant de la station de pompage de Montroux jusqu'à la sortie (ou l'entrée, selon le sens de la promenade) route de Laval. Le terrain a été défriché pour optimiser l'espace et ce sont une quarantaine de pommiers de diverses variétés qui s'y épanouiront.

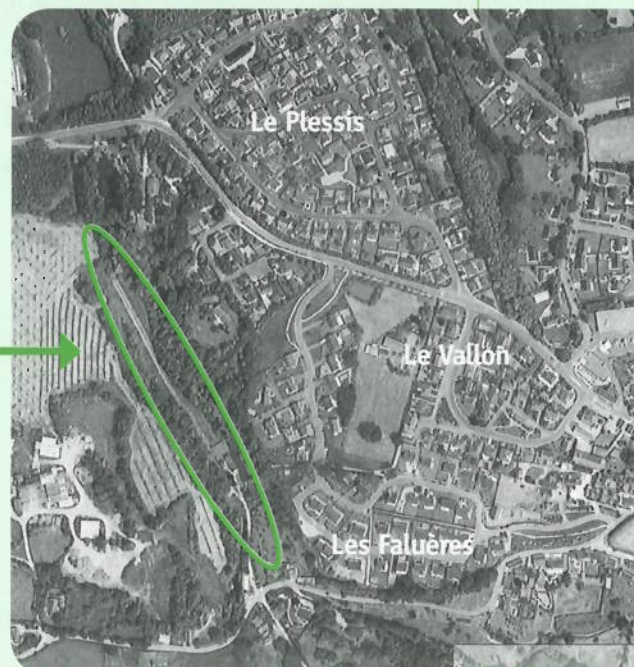
Dans quelques jours, début janvier, les porte-greffes seront plantés et il faudra attendre une période propice en avril ou mai prochain (selon la reprise

de la végétation) pour y implanter les greffons. L'opération, qui se veut pédagogique, se fera sur 2 ans (une première moitié en 2014 et l'autre en 2015).

Il faudra attendre 2 à 3 ans pour pouvoir cueillir la première pomme. A terme, chacun pourra déguster différentes variétés de pommes en respectant bien leurs venues à maturité.

A chaque étape nous communiquerons pour y associer les personnes intéressées par cette opération.

Ainsi, ce verger nous permettra de (re)découvrir des variétés de pommes locales « oubliées » sortant des « standards » commerciaux, ainsi que les savoir-faire associés.





# COMMISSION JEUNESSE BIENTÔT UN SYSTÈME D'INSCRIPTION SUR INTERNET

/ OLIVIER BENARD [olivier.benard@argentre.fr](mailto:olivier.benard@argentre.fr)

Depuis la rentrée de septembre, les écoles d'Argentré ont adopté les nouveaux rythmes scolaires (classe le mercredi matin et, les autres jours, fin des cours à 15h45). A titre d'information, entre 110 et 140 enfants fréquentent les temps d'accueil périscolaires (ce qui est conforme aux résultats de l'enquête qui avait été administrée auprès des parents au printemps). Afin de faire le point avec les partenaires

concernés, la municipalité a organisé, courant octobre, une première série de rencontres avec les parents d'élèves, les équipes pédagogiques et les personnels municipaux. Concernant les contenus, quelques ajustements sont à prévoir (insérer des temps plus calmes, dissocier les animations sportives de celles proposées dans les écoles, ...). Vous pouvez retrouver les programmes d'activités affichés à l'accueil périscolaire, dans les écoles

ou sur le site internet [www.argentre.fr/tap](http://www.argentre.fr/tap)

Seul impératif pour assurer la qualité du service : pouvoir anticiper le plus précisément possible la participation des jeunes aux différentes activités. C'est pourquoi, en remplacement des feuilles d'inscription papier, la municipalité a choisi de mettre en place un logiciel d'inscription : « e-enfance ».

Configuration | Espace clients | Déconnexion

Berger Levrault e-enfance

Accueil Communauté Etablissements Tiers Familles Enfants Facturation Personnel Production Régie Rapports Téléchargement Tableaux de bord

Recherche avancée

ALBOUY EMILIE

Modifier Supprimer Fiche Enfant Partager

Nom ALBOUY Identifiant 201010932492  
Prénom EMILIE Date de Naissance 14/07/2005 - 6 ans  
Scolarité Ecole Jean Monnet - CP Prélèvement Non  
Nom du Responsable ALBOUY PIERRE N° Famille 20101228234

Liens utiles : • Données complémentaires • Données sanitaires • Insertion Photo • Les autorisations • Transport scolaire • Gestion des tarifs

9 Agenda Gestion des services

Reservé Enneur Congé parental Heure supplémentaire Fermeture Absent facture Absent excusé

| Structure         | Responsable   | Di 01 | Lu 02 | Ma 03 | Me 04 | Je 05 | Ve 06 | Sa 07 | Di 08 | Lu 09 | Ma 10 | Me 11 | Je 12 | Ve 13 | Sa 14 | Di 15 | Lu 16 | Ma 17 | Me 18 | Je 19 | Ve 20 | Sa 21 | Di 22 | Lu 23 | Ma 24 | Me 25 | Je 26 | Ve 27 | Sa 28 | Di 29 | Lu 30 | Ma 31 |
|-------------------|---------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Ecole Jean Monnet | ALBOUY PIERRE |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |
| Garde matin       | ALBOUY PIERRE |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |
| Ecole Jean Monnet | ALBOUY PIERRE |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |
| Garde soir        | ALBOUY PIERRE |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |
| Ecole Jean Monnet | ALBOUY PIERRE |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |
| Repas Enfants     | ALBOUY PIERRE | ✓     | ✓     |       |       |       |       |       |       | ✓     | ✓     |       |       |       |       |       | ✓     | ✓     |       |       |       |       |       |       | ✓     | ✓     |       |       |       |       |       | ✓     |

Grâce à la disponibilité d'internet, cet outil sera accessible pour les parents à tout moment et depuis n'importe quel ordinateur (à la maison, au travail, en vacances, chez des amis, à la mairie...). Il permettra de s'inscrire à toutes les activités proposées (accueil périscolaire du matin et du soir, restauration scolaire, TAP, accueil de loisirs du mercredi après midi, des petites ou des grandes vacances, camps...).

Les modalités pratiques (dates limites d'inscription, ergonomie, majoration des tarifs en cas de non-inscription, facturation en cas d'absence...)

restent à définir dans les mois qui viennent en concertation avec les utilisateurs. Une dizaine de parents a d'ailleurs accepté de devenir les « testeurs » de cette solution.

## CÔTÉ CALENDRIER :

L'installation technique devrait être terminée courant janvier. Les tests démarreront en février. L'ensemble des parents utilisateurs pourraient être invités à des formations dès le mois de mars. Si tout fonctionne du premier coup (ce qui est assez rare dès que l'on parle d'informatique), la mise en œuvre pourrait se faire dès les

vacances de printemps (en doublon avec le logiciel de facturation actuel pour une dernière vérification). Quoi qu'il en soit, l'objectif de ce nouveau système de pointage est qu'il soit 100% opérationnel pour la rentrée scolaire 2014.

Prochaine **réunion d'échange** avec les parents d'élèves **le mardi 28 janvier à 20h30** à la salle de la Vallée. A l'ordre du jour : idées d'activités « Oxyjeunes et PlanèteMômes » pour l'année 2014-2015, idées de programme pour les TAP, point sur le logiciel de pointage... Vous y êtes les bienvenus !



# SERVICE JEUNESSE SCOLAIRE

/ Service Enfance Jeunesse : 02 43 37 35 93 [jeunesse@argentre.fr](mailto:jeunesse@argentre.fr)

## RETOUR SUR L'ANNÉE 2013 :

L'année 2013 a encore été une année pleine d'activités pour les jeunes des communes d'Argentré, Soulgé sur Ovette et Louvigné. En quelques chiffres : 13 semaines d'animation (vacances de Toussaint, de Noël, de février, de Pâques et les grandes vacances) et 600 jeunes argentréens de 3 à 17 ans inscrits.

Pour Planète Mômes (le centre de loisirs des 3-11 ans), nous avons compté 90 ateliers manuels, 65 activités ludiques et 50 sportives, 24 ateliers cuisine, 10 sorties à l'Aquabulle, 10 camps et d'autres sorties : au cinéma, au bowling, à l'accrobranche, au musée, au refuge de l'Arche, à Rock ici Mômes, à Mayenne, dans la forêt de Brocéliande, au site d'escalade de Saulges, au jardin de la Perrine... ainsi que le temps fort avec les parents en juillet, la grande boum d'été.

Parmi les temps forts d'Oxyjeunes (l'accueil des 12-17 ans), nous retiendrons le séjour à la mer (plus précisément à Notre-Dame de Monts) en juillet, l'accueil du championnat départemental de Caisses à Savon (avec les Francas de la Mayenne) mais aussi : du jardinage, des tournois de toute sorte, des jeux de société, du karting, le bivouac « kankéou », l'accrobranche, Radio Salsa, du light painting, le flash mob, l'atelier esthétique, les « masterchefs », la sortie au parc Asterix ou le voyage en Allemagne.

## PERSPECTIVES 2014 :

Dans le programme 2014, tout aussi dense que les années précédentes, sont prévus : une sortie Machines de l'Île de Nantes en mars, le carnaval à Soulgé sur Ovette le 15 mars, le bivouac « Kankéou 2 » pendant les vacances de printemps, le retour du championnat de Caisses à Savon en juillet, le séjour à Babenhausen début juillet et les traditionnels camps d'été. Afin d'avoir encore plus d'idées pour

le programme de l'année 2014, une **rencontre avec les parents intéressés est prévue le 28 janvier à 20h30** à la salle de la Vallée à Argentré. N'hésitez pas à nous faire part de vos idées.

## RAPPEL : LES INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont nécessaires à la bonne organisation des différents accueils de loisirs. Nous vous rappelons qu'il est important de respecter les dates d'inscriptions indiquées sur les programmes d'activités. Ces derniers sont disponibles en mairie, dans les écoles, sur simple demande auprès du service jeunesse et sur le site internet de la mairie :

**Pour les vacances des 3-11 ans :** [www.argentre.fr/planetemomes](http://www.argentre.fr/planetemomes)

**Pour les mercredis,** les TAP et le périscolaire : [www.argentre.fr/tap](http://www.argentre.fr/tap) ou [www.argentre.fr/perisco](http://www.argentre.fr/perisco)

**Pour les vacances des 12-17 ans :** [www.argentre.fr/oxyjeunes](http://www.argentre.fr/oxyjeunes)



## LE VIRUS DES FÊLÉS GAGNE DU TERRAIN.

Fort du succès incontesté du championnat des caisses à savon 2013, l'association « les Fêlés de la Caisse », vous donne rendez-vous du 21 au 25 juillet 2014 pour réitérer les exploits des jeunes sur la commune.

Méfiez-vous, tout enfant participant attrape très vite le virus. Celui-ci est très contagieux,

Le seul remède connu : rejoindre « les Fêlés de la Caisse » pour soutenir les enfants et les aider à développer leur passion. Vous partagerez par la même occasion une semaine de folie.

Aucune compétence n'est requise mais toutes sont les bienvenues : du simple apprenti au mécano sans oublier le cuisinier.

**Pour rappel :** l'association a pour objet de soutenir quelles qu'elles soient, les activités des jeunes qui fréquentent les accueils de loisirs. Si vous souhaitez aider vos enfants et jeunes dans leurs projets, nous sommes à votre écoute et prêts à vous accueillir.

[lesfelesdelacaisse@argentre.fr](mailto:lesfelesdelacaisse@argentre.fr)

## ARRIVÉE DE DELPHINE PERRIN

Depuis le début du mois de novembre, le service jeunesse accueille la nouvelle directrice de l'accueil de loisirs « Planète Mômes » : Delphine Perrin. Après des années d'animation et cinq années de direction à Grez en Bouère, Delphine est arrivée à Argentré pour succéder à Elodie Brial, partie à Louvigné. Elle animera également l'accueil périscolaire et les mercredis après-midi avec Régine Azé et son équipe.

« Je cherchais à m'occuper d'un accueil de loisirs plus grand... et surtout, à travailler en équipe », confie-t-elle. Sa plus belle réussite : avoir intégré un enfant autiste au sein du centre de loisirs. Ses projets ? Mettre en place de nouvelles activités avec les jeunes, organiser une journée parents-enfants sur un thème à définir ensemble, et proposer de nouveaux camps d'été.





# 2013 FIN DES CLIC

## COMITÉ LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION GÉRONTOLOGIE DE LA MAYENNE

/ ANTOINE RIVIERE antoine.riviere@argentre.fr

Suite à la décision du Conseil Général de reprendre les missions des CLIC, les 9 CLIC de la Mayenne disparaîtront au 31 décembre 2013. Les missions seront transférées à la Maison De l'Autonomie (MDA) à Laval et dans des antennes territoriales de l'autonomie dans les autres secteurs. La MDA regroupera l'actuelle Maison Départementale des Personnes Handicapées, les CLIC, et la Maison pour l'Autonomie et l'Intégration des Malades d'Alzheimer (MAIA).

Sans rechercher à retracer la courte vie du CLIC de Laval Agglo de 2009 à 2013, je peux vous assurer que la commune d'Argentré avec le soutien de l'ADMR, du CCAS, de Familles Rurales et de l'association Génération Mouvement (le club des aînés) a boosté les actions de prévention et d'animation vers les personnes âgées de plus de 60 ans.

Les actions initiées au cours du dernier semestre illustrent bien la dynamique que nous souhaitons maintenir sur les années à venir en s'appuyant sur le soutien du CCAS.

### L'ATELIER « RENFORCEMENT PHYSIQUE ET BIEN MANGER »

C'est un atelier de 20 séances animées par des professionnels qui permet de travailler sur la prévention des chutes, la confiance en soi et d'associer le bien manger pour améliorer sa vitalité. L'aide de l'association Familles Rurales a permis de démarrer avec un groupe de 13 personnes.

### L'ATELIER « AIDE AUX AIDANTS » :

5 séances de 3 heures à l'Ancienne Mairie d'Argentré

La maladie d'Alzheimer est une réalité qui fait souffrir la personne qui en est atteinte mais aussi les proches, plus souvent le conjoint et les enfants. Une douzaine de personnes d'Argentré et de Laval Agglomération participent à cet

atelier à Argentré depuis octobre. Il est animé par Paul Choynet (président Départemental de l'association France Alzheimer) et d'un spécialiste, et permet aux accompagnants de se retrouver tous ensemble, de partager leurs expériences ainsi que les bonnes pratiques dans l'objectif de vivre autrement la situation.

Le soutien de la Mairie et de l'ADMR a permis de s'organiser dans les locaux de l'ancienne mairie pour accueillir dans le même temps les personnes atteintes de la maladie.

### VENDREDI 22 NOVEMBRE, TÉMOIGNAGE SUR LE THÈME DU « BIEN VIEILLIR » AVEC L'INTERVENTION DE BERNARD DURAND

qui, à l'âge de 74 ans, a parcouru 14 500 km en vélo en 130 jours, de Pékin à Londres. Pour réussir une telle performance, 3 facteurs clés doivent être réunis :

**Bien bouger** (pratiquer une activité physique adaptée et régulière),  
**bien s'alimenter** (une alimentation équilibrée et ajustée à ses besoins),

**et disposer d'un réseau famille et amis.**

A l'aide d'un diaporama de 500 photos (triées parmi les 98000 prises !) Bernard Durand nous a fait visiter, en 2 heures, 17 pays de la Chine à l'Angleterre. Le public très intéressé a posé de nombreuses questions. Non, il ne s'est pas entraîné spécialement, il a juste maintenu son activité habituelle, ceux qui se sont obligés à un entraînement de 100 kms par jour pendant plusieurs semaines sont arrivés fatigués et ont eu beaucoup de difficultés durant le premier mois en Chine. En fait l'entraînement se fait naturellement au fur et à mesure du périple. Certains sont arrivés sans appareil photo le nez rivé sur leur compteur, ceux-là aussi ont été vite arrêtés. Bernard a pris beaucoup de photos, pendant les jours de repos (consacrés aussi au tourisme) mais également durant les étapes : jeunes filles et enfants regardant passer les cyclos, personnes âgées, comité d'accueil dans les divers villages traversés en tenue folklorique. Pour Bien Vieillir, il est aussi important de savoir s'intéresser aux autres.

Bravo Bernard et encore merci pour la qualité de l'intervention et pour ce partage d'émotion.



L'assistance et Bernard Durand (à droite) écoutent attentivement la présentation de Antoine Rivière





# ÉCOLE ST CYR - STE JULITTE RENTREE 2013 UNE NOUVELLE ÉQUIPE

2 rte de Louvigné, 53210 Argentré  
02 43 37 32 00  
St-cyr.ste-julitte@wanadoo.fr  
www.stcyr-stejulitte.fr



Assises de gauche à droite :  
Mme Mellier Annick (CP-CE1),  
Mme Mochon Sylvie (CM1-  
CM2, directrice), Mme Lepage  
Patricia (CE1-CE2). Debouts  
Mme Bertron Sarah (ASEM),  
Mme Riant Nelly (ASEM), Mme  
Grudé Magali (MS-GS), Mme  
Tulard Nathalie (TPS-PS) Mr  
Bedouet Sylvain (le jeudi, CM1-  
CM2)

## UNE ÉCOLE OÙ : « JE PRENDS PLAISIR À APPRENDRE »



Echanges, réflexion, écoute, expérimentation....  
puis dégustation du gâteau !



Les élèves musiciens de primaire  
présentent leur instrument aux pe-  
tits.

## « JE M'OUVRE AUX AUTRES ET AU MONDE »



Encadrés par l'US d'Argentré, les  
élèves partagent un après-midi foot-  
ball.



À l'occasion des Virades de l'espoir,  
avec les pompiers d'Argentré, les  
enfants s'initient aux gestes des  
premiers secours.



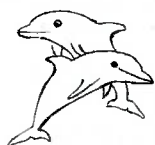
Accompagnés de parents ou  
grands-parents, les petits partent à  
la découverte de leur environnement  
en automne

## « J'APPRENDS À ÊTRE RESPONSABLE »



Une classe prépare et encadre des  
jeux collectifs pour la récréation du  
vendredi.





## ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE LES DAUPHINS



Pour démarrer l'année, la classe des petits a travaillé sur les doudous qui restent la passerelle entre la maison et l'école.



Chaque mercredi les petits-moyens continuent à travailler l'équilibre, le saut, l'assurance de soi sur les parcours de motricité.

7 rue des rochers 53210 Argentré  
Tel : 02 43 37 33 46  
courriel : [dauphins.ecole@wanadoo.fr](mailto:dauphins.ecole@wanadoo.fr)



Les grands ont préparé le potager pour le printemps (désherbage, étalage du compost, paillage...) et fait des œuvres d'art éphémères pour décorer le jardin.





# ECOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE J.-Y. COUSTEAU

7bis rue des rochers

Téléphone : 02.43.37.33.72

Site internet : [www.ecole-cousteau.org](http://www.ecole-cousteau.org)

## L'ANNEE 2013-2014

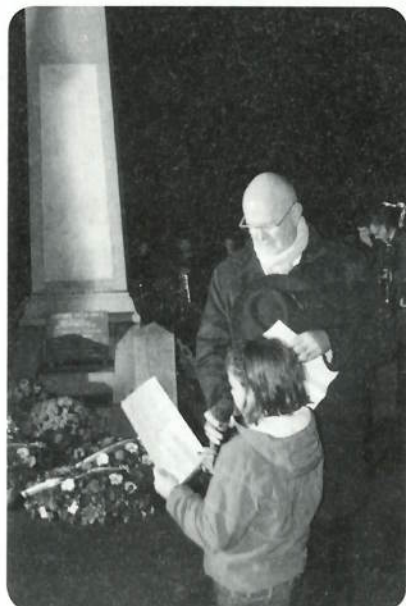
- 151 élèves du Cp au Cm2 scolarisés en 2013-2014

- Une équipe de sept enseignants

Notre équipe est composée comme l'an dernier de sept enseignants : Candice Jourdain (Cp), Cathy Toussaint (Cp-Ce1), Marieke Davy (Ce1-Ce2), Patrick Oger (Ce2 et direction), Clémence Beauclair (Ce2 le vendredi), Emmanuèle Martinière (Cm1-Cm2) et Marie-Laure Notais (Cm2).

## LES ÉLÈVES PARTICIPENT ACTIVEMENT À LA COMMÉMORATION

Comme chaque année, une délégation d'élèves est venue animer la cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918. Ce samedi 9 novembre, malgré une météo incertaine, quelques volontaires ont lu devant le monument aux morts les noms de tous les soldats argentréens tombés au cours de deux conflits mondiaux.



## DEUX PARTENARIATS POUR CE PREMIER TRIMESTRE

### LE SPORT AVEC L'USEP

Durant deux mois, les élèves de cycle 3 ont pu découvrir une activité nouvelle pour eux : le kinball. Dans ce sport collectif créé au Québec

en 1986, les règles du jeu ont été élaborées de manière à mettre l'accent sur le respect des autres joueurs et des arbitres, l'esprit d'équipe et l'implication permanente de tous les joueurs.



### PROJET DE LECTURE AVEC LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Les classes de Cm2 participent à

nouveau au Prix Roman Jeunes. Après lecture des sept ouvrages proposés, les élèves devront désigner un lauréat avant le mois de février. De plus, ils rencontreront un auteur au cours du premier semestre 2014.







## APEL

# ST CYR / STE JULITTE

Contact : [apel@stcyr-stejulitte.fr](mailto:apel@stcyr-stejulitte.fr)

### MARCHÉ DE NOËL

L'année dernière, l'idée de faire un marché de Noël germait dans la tête de quelques parents afin de financer le voyage scolaire des CM. Quelques semaines plus tard, le 21 décembre 2012, naissait le premier marché de Noël. Un marché sans aucune prétention, réalisé avec les moyens du bord dans l'enceinte de l'école, mais cependant réussi dans son objectif financier.

Pour sa deuxième édition, nous devons voir plus grand. Une commission se mit donc en place dès février 2013. Enfin le jour J arriva ! Dimanche 1<sup>er</sup> décembre 2013.

Tour de calèche dans le centre bourg, galettes saucisses, vin chaud, maquillage, stand culinaire et de décoration, chants interprétés par les enfants de l'école St Cyr Ste Julitte, tel fut le programme de cette journée bien chargée pour les organisateurs. Le pic de fréquentation fut atteint

dans l'après-midi avec quelques « bouchons » dans les allées.

18H ! Les premières remontées d'information nous parviennent... Résultat : Ce marché de Noël a si bien marqué les esprits par sa convivialité et sa bonne humeur, qu'il nous est impossible de ne pas recommencer en 2014.

Tous les membres de l'Apel se joignent à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2014.

Le Président, Christian Bréhin

### PROCHAINES MANIFESTATIONS DE L'APEL :

Samedi 22 février 2014 : Repas dansant ouvert à tous

Samedi 22 mars 2014 : Portes ouvertes de l'école St Cyr Ste Julitte

Samedi 12 avril 2014 : Marché de printemps centre bourg d'Argentré

Dimanche 15 juin 2014 : Kermesse de l'école St Cyr Ste Julitte

Vendredi 4 juillet : Pique-nique barbecue de fin d'année



## AMICALE LAÏQUE

Contact : [amicale-laique.argentre@wanadoo.fr](mailto:amicale-laique.argentre@wanadoo.fr)

# DES ECOLES PUBLIQUES D'ARGENTRÉ SE RENOUVELLE

Après le succès du vide grenier au mois de septembre, l'assemblée générale de l'Amicale Laïque a permis de faire le point sur l'année écoulée.

Le bilan, excellent, a permis d'apporter une aide pécuniaire importante aux écoles publiques dans le financement des projets de cette nouvelle année scolaire.

Après le départ de neuf amicalistes

suite principalement au passage des enfants au collège, l'équipe reste très mobilisée avec le recrutement de sept nouveaux parents d'élèves : Muriel Bertron, Jérémie Coëffé, Bertrand Colas, Emmanuelle DePontfarcy, Virginie Lhuissier, Cécile Morin et Serge Paris. La nouvelle équipe remercie les amicalistes sortants pour leur participation, leur soutien ainsi

que leur disponibilité durant toutes ces années.

La co-présidence est renouvelée avec Virginie Bernez, Laurence Bricard et François Houllbert mais le poste de vice-présidence n'est pas repris après le départ de Sophie Sabin.

### UNE NOUVEAUTÉ CETTE ANNÉE

Le vendredi 20 décembre, l'Amicale organise sur le temps scolaire avec la participation des enseignants un spectacle de Noël pour les enfants avec la venue d'un magicien Monsieur Bomal qui fera un spectacle pour les maternelles et un spectacle pour les primaires. Cette représentation sera accompagnée d'un goûter et de la remise des cadeaux aux enfants par le

Père Noël.

#### Dates à retenir :

- Le loto de l'Amicale Laïque : le dimanche 9 février 2014 à partir de 14h
- La fête de plein air des Ecoles Publiques : le dimanche 22 juin 2014
- Le vide grenier dans l'allée du château de Hauterives : le dimanche 14 septembre 2014.

Nous comptons sur votre présence aux prochaines manifestations et toute l'équipe reste disponible pour vous offrir des moments de détente et de bonne humeur.

Bonne fête de fin d'année de la part de l'ensemble des membres de l'Amicale Laïque.



# COMITÉ DE JUMELAGE ARGENTRÉ-LOUVIGNÉ-BABENHAUSEN

Renseignements : sur le site internet du comité : [www.jumelage.fr](http://www.jumelage.fr) ou par email : [info@jumelage.fr](mailto:info@jumelage.fr)  
ou auprès du président, Olivier Bénard au 02 43 02 03 73.

## Destination Babenhausen : du 28 mai au 1<sup>er</sup> juin 2014

En mai 2012, les habitants de Babenhausen étaient venus en Mayenne pour fêter le vingtième anniversaire du jumelage. Nous n'allions pas en rester là ! L'année prochaine, c'est au tour des habitants d'Argentré et de Louvigné de se rendre en Allemagne pendant le week-end de l'ascension. Les dates sont à noter dès maintenant dans vos agendas : Départ pour la Bavière le mercredi 28 mai 2014 au soir et le retour le dimanche 1<sup>er</sup> juin au soir.

Les détails de cet échange sont actuellement peaufinés par le comité de jumelage allemand. Le programme sera dévoilé lors de la prochaine assemblée générale du comité de jumelage qui se tiendra le vendredi 7 février à 20h30 à la salle des loisirs de Louvigné.

Quoi qu'il en soit, nous sommes certains d'y retrouver :

- Une découverte culturelle et touristique du patrimoine bavarois (un indice : direction la frontière autrichienne pour parler de châteaux et de rois !)

- Des rencontres thématiques (autour des loisirs, passions, hobbies...)

- Des temps festifs (une spécialité locale !)

- Du temps en famille pour découvrir ou redécouvrir l'hospitalité allemande

Comme d'habitude, cet échange est ouvert à tous et la pratique de l'allemand n'est absolument pas obligatoire. Le comité de jumelage réfléchit actuellement à la mise en place de « stages » intensifs pour s'initier ou se perfectionner avec la langue allemande.

Que vous soyez habitués de ces échanges ou tout simplement curieux de découvrir l'Europe, faites-vous dès à présent connaître (pré-inscription sans engagement) auprès du comité de jumelage :

Par mail : [info@jumelage.fr](mailto:info@jumelage.fr)

Par téléphone auprès de la secrétaire, Marianne Viaud : 02 53 22 85 48

Lors de l'assemblée générale qui aura lieu le vendredi 7 février à 20h30 à la salle des loisirs de Louvigné.

## ECHANGE DES JEUNES

Les jeunes allemands avaient prévu de venir nous rendre visite pendant les dernières vacances de la Toussaint. Malheureusement, des déboires dans l'octroi de la subvention ne leur ont

pas permis de mener à bien ce projet. Ils reviendront donc en Mayenne du 2 au 7 mars 2014. Au programme : une journée en commun à Paris, la visite sur deux jours de Saint Malo et du Mont Saint Michel, deux journées ludiques à Argentré et Louvigné avec hébergement en familles et, bien sûr, la traditionnelle soirée « disco ». Que les jeunes français intéressés n'hésitent pas à se faire connaître dès à présent. Une réunion de présentation détaillée du séjour (programme précis, coût...) sera organisée courant janvier.

## Il nous a quittés

Cette année, nous avons eu la tristesse de voir partir Lucien Chrétien, fervent participant aux échanges du comité, et ce, depuis l'origine. Nos pensées, de part et d'autre du Rhin, vont à sa famille.

## Assemblée générale

Le comité de jumelage tiendra son assemblée générale le vendredi 7 février à 20h30 à la salle des loisirs de Louvigné. Occasion de revoir, en images, les grands moments des derniers échanges et, surtout, de présenter en détail le programme de l'échange 2014.





# LES ARGENTRÉENS AUTOUR DU MONDE

Olivier Bénard/olivier.benard@argentre.fr

Qui a dit qu'Argentré était un petit village replié dans sa campagne mayennaise ? Le globe terrestre, si vaste soit-il, est parsemé d'Argentréens partis élargir leurs horizons. Allemagne, Canada, Angleterre, Birmanie, Etats Unis, territoires d'outre-mer... ils ont pris au mot le slogan de la Mayenne. Pour vous permettre de voyager à leur rencontre, et pourquoi pas, pour suivre leurs traces, la municipalité a décidé de consacrer une série d'articles sur ces « explorateurs » du bout du monde.

## LES DEUX PREMIÈRES DESTINATIONS DE CE « TOUR DU MONDE DES ARGENTRÉENS » : LA NOUVELLE CALÉDONIE ET LE CANADA

### QUI SONT-ILS ?

Du côté de l'hémisphère sud, nous avons retrouvé :

**Frank Rabbé**, qui même s'il n'a passé que ses vingt-deux premières années à Argentré, est issu d'une famille solidement enracinée sur le territoire communal puisqu'André, son aïeul, était maréchal des logis à la maréchaussée sous la révolution française. Plus proche de nous, ses parents ont longtemps tenu la boucherie.

**Emeline Rivière** qui est arrivée à Argentré en 1991 (à l'âge de six ans). Elle a réussi, avant son vingt-quatrième anniversaire, à faire le tour de l'église en changeant quatre fois de maison avec sa maman et son papa Antoine, conseiller municipal.

**Sébastien Roger** n'est pas originaire d'Argentré puisqu'il est arrivé en 1976. Mais ses grands-oncles, Ernest et Maurice Moulard, y étaient installés dès les années 1960 comme menuisier et boulanger pâtissier.

Au pays des caribous et du sirop d'érable (certains diront celui de Céline Dion et de Garou), nous avons retrouvé :

**Gaël Dorgère**. Né en 1975, il a vécu toute sa jeunesse à Argentré. Sa famille, côté maternel (Lenain), est implantée de longue date sur la commune.

**Vianney Leudière** a vécu vingt ans à Argentré avant de partir à Reims pour ses études, à Brest pour son engagement militaire ou à Paris pour son travail. Sa famille, elle, est argentréenne depuis

au moins le 19<sup>e</sup> siècle. Son père Paul et son frère Joscelyn sont connus grâce à leur entreprise LPS et André, son oncle, l'est aussi comme adjoint au maire, responsable de la voirie et de l'environnement.

### ET POURQUOI SONT-ILS PARTIS ? PAR AMOUR... OU POUR LE TRAVAIL.

**Gaël** a pris l'avion, il y a treize ans, pour rejoindre celle qui allait devenir son épouse : Isabelle. A l'expiration de son visa touristique, il a dû refaire les 5 000 km en sens inverse pour éviter une expulsion « manu militari » du territoire canadien. Heureusement, son mariage lui a permis d'obtenir la double nationalité. Il est maintenant « concepteur designer graphique » à Montréal. Louka, son fils, vient d'avoir 6 ans.

**Emeline**, qui travaille aujourd'hui dans le packaging et qui est maman d'un petit Martin (né sur l'île), est partie il y a cinq ans à plus de 17 000 km d'Argentré (un peu à l'est de l'Australie, en Nouvelle Calédonie). Elle aussi y a suivi son futur mari qui venait de réussir son concours d'instituteur.

Ce dernier n'en était pas à son coup d'essai puisqu'il a réussi à convaincre son ami Sébastien de le suivre dans l'aventure. « J'avais envie d'ailleurs... d'autre chose » nous confie Sébastien. En une semaine, la décision est prise, le billet d'avion réservé (un aller simple) et le sac à dos bouclé (avec

de quoi tenir deux mois). Aujourd'hui, deux ans et demi plus tard, il travaille comme instituteur à Ouvéa, l'île « la plus proche du paradis », avec son lagon bleu, la générosité de ses habitants et son rythme bien éloigné de l'agitation de la métropole.

Pour **Franck**, c'est la comptabilité qui l'a conduit, dès 1994, vers ces horizons lointains. Après deux ans à Papeete (en Polynésie française), cet auditeur dans une firme internationale a su saisir les opportunités qui l'ont amené à être aujourd'hui président de l'ordre des experts-comptables de Nouvelle Calédonie.

Seul **Vianney** avoue une raison plus originale d'avoir quitté les rives de la Jouanne : le secret espoir de devenir un jour un athlète olympique... de curling ! Il faut avouer que les infrastructures argentréennes sont, à ce niveau, assez limitées. Parti, il y a onze ans, au pays de la neige et du verglas pour s'entraîner sérieusement, il y est resté pour travailler comme « caméraman monteur de reportage » pour Radio Canada, la télévision publique canadienne. Il en a aussi profité pour se marier et il vient d'avoir son deuxième enfant début décembre.

### LEURS SOUVENIRS ?

A la simple évocation du mot « Argentré », plein de vieux souvenirs leur reviennent en tête :

Le château d'Hauterive et son bois ou les fours à chaux pour Gaël. Pour Vianney, c'est la montée de l'équipe





Gaël



Vianney



Emeline



Franck



Montréal

de football en DRH et l'inauguration du foyer des jeunes (dont le président qu'il était reste fier des 150 membres qu'il avait su mobiliser avec sa dizaine d'équipiers « ultra-motivés ») ou encore les débuts du jumelage. Des souvenirs de jumelage également pour Emeline ou encore le basket, le théâtre et le son et lumière de l'été. Même souvenir estival pour Sébastien ou un autre, plus hivernal, celui des grandes batailles de neige de l'hiver 1986 entre les enfants du Plessis (quand l'école avait fermé pendant onze jours). Franck, quant à lui, se rappelle des balades dans les chemins creux avec ses frères et ses copains d'école et de la grotte de Montroux, aujourd'hui disparue.

Mais plus que tout autre image, c'est l'évocation de la vallée de la Jouanne, du Moulin de Grenusse au moulin de la Roche, en passant par la chapelle Saint Rita, les falaises ou le plan d'eau, qui fait l'unanimité chez nos voyageurs. Pourtant habitués à des paysages hors du commun, ils évoquent avec nostalgie la beauté naturelle de ces lieux : les balades à pied de Gaël ou en radeau bricolé pour Sébastien, les courses de pédalos et la chasse aux canards (à la nage !) de Vianney, les parties de pêche de Franck et de ses amis à la Roche, la Place ou Montbesnard, ou encore, pour Emeline, ces promenades « 100% nature » qu'elle aime à refaire lorsqu'elle revient en vacances.

Et si on leur demande ce qu'ils aimeraient voir changer lors de leur prochaine visite, là aussi, des deux côtés du globe, les voix se rassemblent : c'est de retrouver Argentré comme dans leurs souvenirs : **toujours garder l'esprit d'un village simple, perché sur sa butte, là où il fait finalement bon vivre.**

*Si vous connaissez des Argentréens vivant hors du territoire métropolitain, n'hésitez pas à nous envoyer leurs coordonnées pour que nous puissions leur consacrer un prochain article.*

*Si vous souhaitez être mis en relation avec ces « argentréens du bout du monde », n'hésitez pas à contacter la mairie.*





## LA QUALITÉ DU BULLETIN MUNICIPAL RÉCOMPENSÉE

Olivier Bénard/olivier.benard@argentre.fr

Le premier bulletin municipal d'Argentré est paru en juin 1989. Michel Descottes, maire d'Argentré, rédigeait ainsi les premières lignes de ce bulletin : « Chers amis argentréens, répondant à l'attente d'un certain nombre d'entre vous, nous avons pris l'engagement lors des élections municipales d'éditer chaque semestre un bulletin d'informations communales. L'heure est venue de faire paraître le premier numéro ». 24 ans et 44 numéros plus tard, il est intéressant de prendre un peu de temps pour regarder dans le miroir.

### SI LA FORME DU BULLETIN A BIEN ÉVOLUÉ...

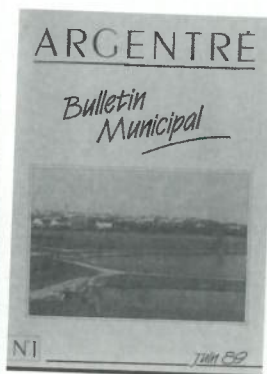
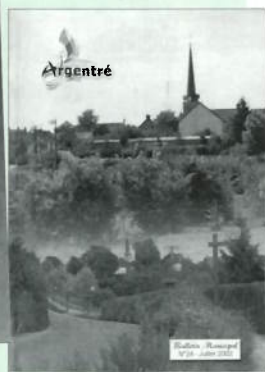
Les premiers bulletins municipaux étaient en noir et blanc et entièrement tapés à la machine à écrire. Il a fallu attendre janvier 1992 et le sixième numéro pour voir arriver de la couleur sur la couverture et l'utilisation de l'outil informatique permettant d'améliorer la mise en page. A partir de juillet 2006, la page de couverture du bulletin

changera à chaque édition grâce à des photos qui illustreront les temps forts de la vie de la commune.

**La version actuelle du bulletin a été mise en place en janvier 2009.**

Elle fait suite à un appel d'offres qui visait le bon rapport qualité/prix et la prise en compte des valeurs environnementales. Côté qualité : les quatre pages de couverture permettent de mettre en valeur, grâce aux couleurs issues d'encre végétale, les photos des temps forts qui se sont déroulés

pendant le semestre écoulé sur la commune. L'intérieur, imprimé sur du papier recyclé et mis en page par des professionnels, est resté de deux couleurs : le noir pour les textes et les photos et des variations de vert pour les fonds, les titres et les illustrations. Côté prix : l'exemplaire que vous avez en main a coûté 2,50 € tout compris, soit un total de 6 000 € par an pour le budget communal.



### LE CONTENU DES ARTICLES S'ADAPTE AUSSI AUX BESOINS.

Pour Antoine Rivière, en charge du bulletin municipal jusqu'en 2011 : « le bulletin municipal fait partie de l'intimité des familles. On le lit, on le conserve, on le ressort lorsque l'on en a besoin... c'est un document de référence ». Depuis l'origine, le contenu du bulletin reprend en effet les informations jugées pratiques pour les habitants : délibérations du conseil

municipal, compte-rendu du travail réalisé par les commissions (urbanisme, voirie, environnement, affaires générales, bâtiments, finances, culture, jeunesse...), état civil, calendrier des fêtes ou horaires d'ouverture de la mairie, de la bibliothèque et de la déchetterie. Mais le bulletin permet aussi de faire des « zooms » sur des points précis d'actualité (les créations ou les reprises d'entreprise sur le territoire communal...) ou de présenter des dossiers plus complets sur les transports collectifs, L'Europe

ou les circuits courts...

A côté de ces articles, rédigés par l'équipe municipale, la moitié des pages du bulletin est l'œuvre des habitants d'Argentré. On y retrouve l'actualité des écoles et la vie des associations. **Que les auteurs de tous les articles soient ici remerciés pour la qualité de leurs réalisations et le respect des contraintes matérielles (taille des articles, qualité des photos, délais...).**



## COMMENT FAIT-ON UN BULLETIN MUNICIPAL ?

Trois mois avant la date de parution, la commission communication se réunit pour discuter du contenu de la future édition sous la houlette du maire, rédacteur en chef du bulletin. Après avoir fait le point sur tout ce qui s'est passé ou se passera sur la commune, le travail consiste à arbitrer la place que prendra chaque article afin de respecter le nombre de pages imposé. Commence alors le long travail de Sylvie Druet, conseillère municipale déléguée. Véritable « rédactrice en chef adjointe », elle est la gardienne de la ligne éditoriale du bulletin. C'est elle qui sollicite les responsables associatifs et les directeurs d'école pour obtenir leurs articles. Avec Coralie Cavan, conseillère municipale, elles traquent la moindre faute d'orthographe, reformulent parfois certains contenus (lorsque les textes proposés sont trop longs...), relancent les inévitables retardataires, et vérifient la qualité des photos... Un vrai travail de fourmi ! Trois semaines avant la parution,



Coralie et Sylvie

commence pour elles le travail avec l'imprimeur : validation de la mise en page, discussions sur les choix graphiques, relecture des textes... Une fois le « bon à tirer » signé, il ne reste plus qu'à imprimer, relier et façonner les 1 200 exemplaires.

**Une fois livré, le bulletin municipal est ensuite distribué directement par les membres du conseil municipal.**

En plus d'être économe, cette solution permet aux élus de s'assurer que chaque foyer a bien été servi mais aussi de

parcourir régulièrement la commune. Occasion d'échanger avec les habitants, de vérifier l'avancée des chantiers ou d'identifier un besoin et de le faire remonter à l'adjoint concerné.

Par exemple, les derniers articles du bulletin que vous tenez en mains ont été rédigés le 18 novembre. Après plusieurs relectures le « bon à tirer » a été validé lundi 16 décembre. Les bulletins ont été livrés en mairie le 20 décembre et distribués dans vos boîtes aux lettres avant Noël.

### L'information municipale sur internet : [www.argentre.fr/bulletin](http://www.argentre.fr/bulletin)

Les nouvelles technologies ont récemment permis de donner de nouvelles dimensions au traditionnel bulletin.

« Interactif ». Les synthèses des travaux des commissions sont rédigées par les adjoints responsables. Leur adresse e-mail, présente sous le titre de l'article, permet aux habitants de pouvoir réagir directement avec

l'intéressé.

« Universel ». Le bulletin municipal est disponible, dès sa parution, en format PDF sur internet : [www.argentre.fr/bulletin](http://www.argentre.fr/bulletin). Occasion pour les argentréens partis vers des horizons plus lointains (en France comme à l'étranger) de retrouver l'actualité de leur village préféré.

« Nostalgique ». Le site permet

également aux curieux de parcourir l'intégralité des anciennes éditions, de 1989 à aujourd'hui.

« Actuel ». En complément du bulletin municipal, imprimé deux fois par an, le site internet de la commune ([www.argentre.fr](http://www.argentre.fr)) permet de rester connecté à l'actualité municipale. Un panneau lumineux, installé près de la mairie, complète le dispositif.

### La qualité du bulletin argentréen récompensée !

Après sa deuxième place obtenue en 2012, le bulletin municipal d'Argentré a été élu « meilleur journal municipal » de l'année 2013 pour les communes mayennaises de 2 000 à 5 000 habitants. Cette distinction, reçue lors de l'assemblée générale de l'association des maires de la Mayenne, récompense aussi bien la qualité visuelle du bulletin que sa qualité rédactionnelle.



# LES 8 SCAROLLES

[www.les8scaroles.fr](http://www.les8scaroles.fr)

**Les événements parisiens du 14 Juillet 1789, brillamment orchestrés par les Sans-Culottes, n'ont pas été connus rapidement dans les campagnes reculées de la province. Il faut reconnaître qu'internet fonctionnait très mal et les portables encore moins car les antennes relais poussaient difficilement dans une terre souvent stérile.**

A l'époque, d'un pas alerte, des colporteurs passaient dans les bourgs, villages, hameaux ... ils vendaient toutes sortes de menues choses qu'ils transportaient sur leur dos et ainsi, procuraient un peu de bonheur matériel mais éphémère à ceux qui avaient les moyens de se l'offrir.

Leur passage était très attendu car en plus d'un rôle commercial, ils apportaient des nouvelles des villes éloignées, de Versailles la pervertie, de "nout' bon Roy", nouvelles qu'ils diffusaient oralement ou sous forme de chansons chantées à tue-tête. Ils vendaient à ceux qui savaient lire ou faisaient semblant de savoir lire les livrets de ces ritournelles.

Il faut reconnaître que ces colporteurs interprétaient souvent les nouvelles suivant leur sensibilité, leur inventivité ou leur mauvaise foi et s'attribuaient parfois un rôle dans l'événement qu'ils évoquaient, d'où peut-être l'expression ... "colporteurs de ragots"!

Le 27 Septembre dernier, à Argentré et pour la première fois en nocturne, le marché bio des 8 Scaroles a été honoré du passage de colporteurs.

Rassurez-vous, ceux-là n'étaient pas des "colporteurs de ragots" mais d'authentiques colporteurs de chansons, chansons qui entraînerent chalandes et membres des 8 Scaroles dans une frénétique farandole qui se termina pour une danseuse émérite par un quadruple salto ou triple axel du plus bel effet. La lumière défaillante de

la lune intermittente ne permit pas aux spectateurs qui se pressaient auprès de la belle tombée en pâmoison, de définir l'exploit : salto axel ... axel salto ?

Depuis, Pierre le colporteur, son compère Luccio et ses confrères du groupe "Les Colporteurs" chantent avec grand talent les louanges du marché Bio des 8 Scaroles jusqu'aux marches du département. Qu'ils en soient remerciés !

Ce marché fut aussi l'occasion de découvrir les jardins en carré de Linda et Jean-Marie, deux poètes du jardinage, papa et maman (avec d'autres adeptes des arts martiaux dont les seules armes sont le râteau, la sarlette, le plantoir ... et la bonne humeur) des nombreux légumes qui prennent leurs aises entre de multiples planches de bois. A n'en pas douter, ces jardins en carré seront dans quelque temps une des curiosités touristiques d'Argentré. Que ces poètes du jardinage en soient remerciés !

Puisque nous en sommes aux remerciements, adressons les aussi aux nombreux visiteurs/acheteurs

et consommateurs des saucisses/frites du maître-queux Sylvain qui fit vaillamment maints plongeurs dans une friture bouillante, aux toujours plus nombreux producteurs/exposants, à l'inépuisable tireuse de bonne aventure et ses servants au teint enluminé, aux petites mains si actives des bénévoles amis des 8 Scaroles et enfin à nous tous les Scaroliennes et Scaroliens qui font que ce marché perdure dans la joie et que même ce soir-là, Raijin, (1) hilare, a salué joyeusement de quelques éclairs et pets tonitruants !

N'hésitez pas à faire la promo de notre marché, de notre asso ... utilisez pour cela vos mains, votre langue de la façon que vous voudrez mais scrupuleusement honnête, ainsi que le site internet des 8 Scaroles pour lequel nos experts en informatique ont sué sang et bière !

Le bureau des 8 scaroles

(1) Consultez notre divinité B&B



**ADMR**

## LE DOMICILE FACILE À VIVRE

**L'assemblée de l'association s'est tenue le 24 mai à Entrammes devant une nombreuse assistance.**

**Les constats sont partagés :**

- Une activité en petite baisse mais qui se maintient en nombre : 302 familles aidées.
- Une enquête de satisfaction qui reconnaît la proximité des bénévoles et

le professionnalisme des intervenants. Dans un contexte difficile pour les associations de services à domicile, le modèle ADMR résiste bien. La présidente a rappelé l'accompagnement des différentes communes dans la vie de l'association qui compte 34 salariés sur les 6 communes. Elle a insisté sur les spécificités du modèle associatif

ADMR, une gestion qui s'appuie sur un réseau de bénévoles, et des intervenants de qualité.

Le thème du goût abordé par Caroline Guillou a permis de conclure agréablement cette assemblée.

L'association est toujours en recherche de bénévoles sur les 6 communes pour venir soulager l'équipe en place.



## FAMILLES RURALES DES NOUVEAUTÉS

### ZUMBA ENFANTS

La zumba pour les enfants est une explosion de musique, de danse et d'énergie ! Tout un programme de danse pour les enfants de 7 à 12 ans... Zumbatomic est un cours de zumba avec des chorégraphies adaptées aux plus jeunes sur des musiques du monde dont la salsa, le merengue, le reggaeton, le hip-hop et des musiques actuelles pour donner un maximum de plaisir aux enfants.

La zumbatomic développe l'apprentissage d'un style de vie sain : Leadership, respect, travail d'équipe, fierté, confiance et responsabilité.

Elle permet également de développer : la coordination, la mémoire, l'équilibre, la discipline et la créativité.

Le cours se déroule à la salle multisports au Complexe sportif le mercredi de 18h à 18h45.

### VANNERIE

Les cours de vannerie ont commencé en novembre. Ils ont lieu salle de la Jouanne, le lundi de 14 h à 17 h et à partir du 2 décembre en soirée de 19 h à 21 h. Les cours s'arrêteront fin avril, fin de la saison pour l'osier. Avis aux amateurs de paniers !

### EVEIL SPORTIF ET ENCADREMENT

Ces deux activités se sont arrêtées à la rentrée de septembre par manque d'inscriptions. Toutefois ce n'est que provisoire pour l'éveil sportif, nous proposerons à nouveau cette activité à la rentrée 2014 en espérant bien cette fois-ci constituer un groupe suffisant.



Contact :  
[famillesrurales@argentre.fr](mailto:famillesrurales@argentre.fr)  
[www.argentre.fr/famillesrurales](http://www.argentre.fr/famillesrurales)

## LES BABIES



A la bibliothèque



Le pays gris

**Tout au long de cette année, nos « Babies » ont pu s'émerveiller devant les spectacles proposés par Nicolas MUSIC (magicien) et Magalie GREGOIRE (conteuse). Rendez-vous est pris pour l'année prochaine !**

Le vendredi 8 novembre, nous nous sommes rendus à la bibliothèque d'Argentré pour écouter le Raconte-tapis « LE PAYS GRIS » et nos « petits lecteurs en herbe » ont pu feuilleter

quelques livres. Nous remercions beaucoup Sylvie et Régine pour leur accueil et leur gentillesse.

A l'issue de notre assemblée générale du 7 novembre, Madame MAINE a été réélue présidente, Madame GUITTET trésorière, et le secrétariat sera assuré par Madame MAINE en collaboration avec les membres de l'association.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

#### Dates à retenir

Samedi 21 décembre 2013 : fête de Noël

Samedi 22 mars 2014 : bourse aux vêtements printemps/été

Samedi 04 octobre 2014 : bourse aux vêtements hiver

#### CONTACT :

Marie-Hélène MAINE Tél. 02.43.37.32.59  
[www.lesbabies.e-monsite.com](http://www.lesbabies.e-monsite.com)



## LES SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES

### J'AI PARTICIPÉ AU DÉFILÉ DU 14 JUILLET SUR LES CHAMPS ÉLYSÉES



Tout a commencé le samedi 25 mai 2013 aux sélections à Saint-Berthevin : 27 pompiers du département de la Mayenne sont présents et seulement 10 seront choisis pour participer au défilé du 14 juillet 2013 sur les Champs Élysées. Les « recruteurs », aux ordres donnés, nous observent sous toutes les coutures : marcher au pas, en ordre serré, la posture. A l'issue de cette matinée, je suis retenu et l'aventure commence.

Nous avons eu 4 journées à Rennes pour nous entraîner à défiler, 4 journées où à tout moment on pouvait me dire de sortir des rangs. Tous les départements de la Zone de Défense et de Sécurité Ouest étaient représentés : 120 pompiers en tout pour 90 places. Chaque journée était chargée, et nous ne comptions plus les allers et retours. Enfin, le 3 juillet, on m'apprend que je suis sur la liste des personnels retenus et que je dois donner mon accord pour valider ma présence : OUI ! Je fais dorénavant partie du Bataillon des Sapeurs-Pompiers de France qui défilera sur les Champs Élysées le 14 juillet.

**Lundi 8 Juillet, départ à 7h30 pour Paris** en direction de l'école HEC où nous sommes logés et nourris

pendant la semaine. **Dès 14h00 nous commençons le premier entraînement** sur la base militaire de Satory : un circuit de 3km en défilant en ordre serré dans les conditions réelles du 14 juillet. Tous nos mouvements sont scrutés à la loupe par un Général présent sur les lieux. De plus, 3 caméras nous filment afin de vérifier si nous sommes bien au pas, bien alignés en longueur et largeur, aussi bien dans la ligne droite que dans le virage de la tribune officielle.

Après chaque passage (nous en faisons deux à chaque fois), il y a un débriefing. L'objectif étant de nous améliorer et d'arriver le plus rapidement possible à la perfection, nous devons appliquer avec célérité toutes les « recommandations » du Général. Tous les jours le réveil se fait à 5h30 pour commencer les répétitions à 8h00 et les terminer vers 12h00. Deux réveils plus matinaux à 4h00 (pour ne pas gêner la circulation) nous ont permis de faire une descente des Champs Élysées pour prendre nos marques. Quel émoi, car pour la première fois nous marchions et chantions au pas sur cette prestigieuse avenue.

Quelques visites ont été organisées après les entraînements : la tour Montparnasse, le château de Versailles, le musée des Invalides et la veille au matin du défilé, une promenade sur la Seine en bateau-mouche pour les 5000 défilants. La pression monte et l'après-midi est réservé à un repos bien mérité.

**Dimanche 14, enfin la délivrance.** Ce grand jour commence à 4h30 avec une mise en place sur les Champs à 7h00 pour la revue des autorités. Top départ du défilé à 9h00 avec le passage de la patrouille de France au-dessus de nos têtes, un grand moment de bonheur et de fierté de représenter les Sapeurs-

Pompiers. Puis c'est la mise en place pour la descente et à ce moment-là deux seuls objectifs : ne pas perdre le pas et rester aligné jusqu'au bout. Le torse bombé, le regard droit devant et **c'est parti pour 12 minutes de descente.** Les spectateurs massés sur les côtés, la musique entêtante qui rythme nos pas, les applaudissements qui résonnent, les acclamations du public, tout est extraordinaire mais pas question de détourner le regard, puis passage devant la tribune présidentielle, traversée du pont de la Concorde et c'est fini.

Fini ! et là, les nerfs craquent et c'est l'euphorie, on se félicite et on se dit « on l'a fait ». Une forte émotion nous envahit, les larmes sont au bord des yeux. Après un bon repas, l'aventure se termine pour nous tous. Des cloques, des tendinites, des cernes et des traits tirés... **Nous avons tout donné pour la formidable aventure qu'est le 14 juillet.** Si les corps ne réclament qu'un repos bien mérité, les regards pétillent de bonheur et les sourires illuminent les visages. Nous rentrons le jour même sur Laval avec des souvenirs inoubliables à raconter à nos familles et amis.

Quelle fierté de descendre cette avenue devant des millions de personnes ! C'est un grand honneur d'avoir été choisi pour porter les couleurs de la France et pour représenter les sapeurs-pompiers de France, de la Mayenne et d'Argentré.

Caporal Sébastien Boittin

#### A NOTER :

**Loto du samedi 11 janvier 2014 salle des fêtes d'Argentré**

Ouverture des portes à 18h30, début du loto à 20h00. Plus de 35 tirages et loto+. Le gros lot est un bon d'achat de 300 € chez Leclerc

## COMICE AGRICOLE CANTONAL D'ARGENTRÉ

Le Comice Agricole du Canton d'Argentré a eu lieu le samedi 6 juillet 2013 dans l'allée d'Hauterives à Argentré, suivi de la traditionnelle soirée dansante « entrecôte frites ». Cette année, le public venu nombreux a pu découvrir plusieurs races d'ânes appartenant à M. ROCHER. Bilan positif (fréquentation, animaux, exposants) sous un soleil radieux.

Si vous souhaitez rejoindre nos exposants, n'hésitez pas à contacter M. Didier MOTTIER au 02 43 37 35 68

#### A NOTER DANS VOS AGENDAS :

**le prochain comice aura lieu le samedi 5 Juillet 2014, suivi de la soirée dansante « entrecôte frites ».**

Le Président, Didier MOTTIER





# ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE DE BONCHAMP LES LAVAL, ARGENTRÉ, LOUVIGNÉ TOUJOURS DES NOUVEAUX DONNEURS

Les 26 et 27 octobre 2013, l'association des donneurs de sang bénévoles a organisé deux représentations théâtrales dans la salle des fêtes d'Argentré.

La troupe « farandole » d'Andouillé a interprété la pièce « J'y crois pas ! » écrite par Noël Piercy et, mise en scène par Stéphane Cailly. Le public était nombreux au rendez-vous pour le plus grand plaisir des membres de l'association.

Après la détente et le rire, passons aux choses sérieuses :

A la collecte de sang du 22 Août 2013, nous avons accueilli 129 personnes : 120 poches ont été recueillies dont 10 nouveaux donneurs.

Pour la collecte du 24 octobre, nous avons accueilli 122 personnes : 112 poches ont été collectées dont 12 nouveaux donneurs.

**Calendrier des collectes du 1<sup>er</sup> semestre 2014 à la salle des fêtes de Bonchamp (route du Mans) :**



- Le jeudi 20 février de 14h30 à 19h30
  - 17 avril de 14h30 à 19h30
  - 19 juin de 14h30 à 19h30
- Ils ont besoin de vous, donnez, nous comptons sur vous.  
Nicole Boutet

*Correspondant d'Argentré :*

**Daniel LESANT**

[lesaintdaniel@neuf.fr](mailto:lesaintdaniel@neuf.fr)

Tél : 02 43 37 35 71

[adsb-bonchamp53@sfr.fr](mailto:adsb-bonchamp53@sfr.fr)

[www.adsb-bonchamp53.e-monsite.com](http://www.adsb-bonchamp53.e-monsite.com)

## CLUB DES AÎNÉS VALLÉE DE LA JOUANNE



Au Puy du Fou

L'année 2013 a été bien remplie. Tous les jeudis, c'est le rendez-vous pour les amateurs de cartes et les joueurs de pétanque. Le premier lundi de chaque

mois est occupé par une marche de 5 à 6 kms qui regroupe une trentaine de marcheurs.

**Le voyage au Puy du Fou** a été très

apprécié par les cinquante participants ainsi que le pique-nique du 12 septembre au bois de l'Huisserie.

**En 2014, un voyage est organisé au Portugal** du 13 au 22 mai : au programme, la visite de St Jacques de Compostelle, de Fatima et de nombreuses autres visites. Quatre après-midi dansants dont un avec repas le 12 avril 2014 sont prévus.

Nous serions heureux d'accueillir de nouveaux adhérents, ils seront les bienvenus. Le club est ouvert à tous sans conditions d'âge.

Le 16 janvier aura lieu une Assemblée Générale extraordinaire pour le changement des statuts, elle sera suivie de l'Assemblée Générale puis de l'élection des nouveaux membres.

Bonne fête de fin d'année à tous.

*Contact : Thérèse Guilmeau, présidente,  
tél : 02 43 37 38 39*

# ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE

## UNE NOUVELLE ANNÉE « CUIVRES »

L'Ecole de Musique et de Danse a repris ses activités en septembre avec 453 élèves.

Après une année 2012/2013 particulière pour la danse (pas d'enseignant au 1er trimestre), les 173 élèves danseurs ont retrouvé Aurélie et Lucie qui assurent les cours pour leur deuxième année dans la structure.

En ce qui concerne ses actions pédagogiques et artistiques, l'année sera particulièrement marquée par un gros projet cuivres en février, avec la rencontre départementale de trompette au théâtre de Laval (avec une création commandée à un trompettiste-compositeur de jazz nantais) et une journée avec l'Orchestre de Cuivres de Paris dirigé par Pierre Gillet (cornet solo à l'Opéra de Paris) accompagné du grand Claude Barthélémy (ancien directeur de l'Orchestre National de jazz).

Proposant des manifestations tournant sur les 6 communes du SIVU, l'Ecole M. Ravel proposera cette année son **Concert de Noël et sa Fête de la Musique à Argentré**.

Pour tout renseignement,  
Christophe Turcant,  
au 02 43 91 45 15 ou 06 84 37 69 33



Ensemble de cuivres de l'Agglo, constitué en partie des professeurs et des grands élèves de l'Ecole Maurice Ravel.

### MANIFESTATIONS À VENIR

| JANVIER      |                 |                                                                   |                 |
|--------------|-----------------|-------------------------------------------------------------------|-----------------|
| Samedi 11    | 19h30           | Soirée de l'Ecole M. Ravel (Les Angenaises)                       | Bonchamp        |
| Samedi 25    | (matinée)       | Concert de l'Orchestre d'Harmonie (Théâtre)                       | Laval           |
| Vendredi 31  | (soir)          | Concert des Orchestres (salle polyvalente)                        | Laval           |
| FÉVRIER      |                 |                                                                   |                 |
| Vendredi 14  | 20h30           | Concert pour le Projet départemental Trompette (Théâtre)          | Laval           |
| Samedi 15    | 9h30            | Master class départementale autour de la trompette avec P. Gillet | Bonchamp        |
| Samedi 15    | 14h00           | Master class avec C. Barthélémy pour les Cuivres de l'Agglo       | Bonchamp        |
| Samedi 15    | 20h30           | L'Orchestre de Cuivres de Paris et C. Barthélémy (Les Angenaises) | Bonchamp        |
| MARS         |                 |                                                                   |                 |
| Samedi 29    | 20h30           | Concert avec les plus jeunes (salle des chardonnerets)            | Parné           |
| AVRIL        |                 |                                                                   |                 |
| Samedi 5     | Après-midi      | Participation au Carnaval                                         | Parné           |
| Samedi 12    | 20h30           | Concert du Jocelyn Riobé 4tet (salle des loisirs)                 | Louvigné        |
| Dimanche 13  | 15h00           | Concert des orchestres et big band avec Jocelyn Riobé 4tet        | Bonchamp        |
| MAI          |                 |                                                                   |                 |
| Dimanche 17  | 16h30           | Concert de chorales (église)                                      | Bonchamp        |
| 27 au 31 mai |                 | Participation au festival de jazz                                 | Meslay du Maine |
| JUIN         |                 |                                                                   |                 |
| 13 et 14     | 20h             | Spectacles de danse (Les Angenaises)                              | Bonchamp        |
| Samedi 14    | Après-midi      | Concert Class                                                     | (à préciser)    |
| Samedi 28    | 10h-12h         | Portes ouvertes de l'Ecole de Musique                             | Bonchamp        |
| Samedi 28    | 12h30           | Barbecue des Amis de la Musique                                   | Argentré        |
| Samedi 28    | à partir de 16h | Fête de la musique (derrière la mairie)                           | Argentré        |

## RÊVES D'ÉTOILES

L'école Maurice Ravel accueille les élèves danseurs des communes d'Argentré, Entrammes, Forcé, Louvigné et Parné-sur-Roc. Elle dispense des cours de modern jazz et classique pour les adultes et pour les enfants à partir de 5 ans. Elèves et professeurs se sont retrouvés en septembre pour commencer une nouvelle année dans la joie et la bonne humeur.

L'assemblée générale du 11 Octobre qui s'est déroulée à la salle des fêtes d'Argentré a remporté un grand succès par l'arrivée de 7 nouveaux membres dans l'association, Emmanuelle Jégo (Argentré), Jeanne Boscher (Argentré), Nathalie Tulard (Argentré), Elise Coiffard (Louvigné), Mélissa Huchet (Louvigné),

Isabelle Hay (Entrammes), Corinne Bertron (Entrammes).

Composition du bureau :  
Présidente : Mme HUCHET Magalie  
Vice-Présidente : Mme MALET Isaura  
Trésorière : Mme COIFFARD Laurence  
Trésorière Adjointe : Mme DENIS Valérie

Secrétaire : Mme BOSCHER Séverine  
Secrétaire Adjointe : Mme MANCEAU Sandrine

Pour tous renseignements concernant l'organisation du Gala de danse :  
[associationrevesdetoiles@laposte.net](mailto:associationrevesdetoiles@laposte.net)







# ATELIER THÉÂTRE

## LE VOYAGE DU SPECTATEUR

Contact Pascal BRIARD – 06 20 88 58 01  
/ 02 43 58 10 09



Le groupe des enfants au travail

17<sup>e</sup> année pour l'association Arthéa... avec un nouveau bureau. Depuis l'Assemblée Générale de juin, Pascal BRIARD, président, entouré de Sylvie Druet, Marie-Claude Gruaist, Gaëlle Mézière et de Béatrice Baudin, membres du bureau, anime cette association dont l'objectif est d'apporter aux enfants, adolescents et adultes, une proposition théâtrale exigeante et diversifiée, tant dans la formation technique théâtrale que dans le projet artistique final. Le changement de bureau et de président s'est fait sans rupture grâce notamment au travail préparatoire engagé depuis la saison 2012-2013 par Didier BEAUDET qui

nous a transmis une association saine, structurée et dynamique. A nous de prolonger son action et celles de toute l'équipe qui a œuvré pendant de nombreuses années. En mon nom et en celui des membres du bureau, nous leur adressons toutes nos félicitations et nos remerciements pour le travail accompli.

Depuis septembre, un groupe d'enfant et un groupe d'adulte travaille toutes les semaines pour apprendre et parfaire les techniques théâtrales, sous la houlette de Bertrand FOURNIER de la compagnie Mayennaise « Théâtre Dû ». Un second groupe d'enfants n'a

pas pu être mis en place, cette année sur le Temps d'Accueil Périscolaire faute de participants (seulement deux inscriptions lors du forum). Il y a eu sans aucun doute un manque d'information et d'échange, que nous ne manquerons pas de corriger dès la saison prochaine.

**Cette année les spectacles sont programmés les 23, 24 et 25 mai.** La confrontation au public est à la croisée de plusieurs dimensions : la dimension **conviviale** tout d'abord, la dimension **ludique**, la dimension **créatrice**, la dimension **symbolique** (pour les enfants car elle favorise la distanciation et la communication) et enfin la dimension **socialisante**. Le projet, encore en cours d'écriture, invitera le spectateur à un voyage où se mêleront art théâtral, musique, restauration. Dans un espace de type « Guinguette » le spectateur sera tantôt interpellé par un dialogue entre deux acteurs, tantôt par une scène qui se déroulera au milieu des spectateurs dont certains pourraient devenir acteurs des événements. Bien entendu, tout ceci ne peut se faire sans le soutien infaillible de la municipalité et des nombreux bénévoles qui contribuent à la réussite de ce projet pour le plaisir de tous.

Le Président, Pascal Briard

## SOCIÉTÉ DE PÊCHE ARGENTRÉ-BONCHAMP

### AAPPMA « LA JOUANNE »

Cette année, nous avons procédé au curage de la frayère de la Hérissière (Argentré) et, avec la participation de la Fédération de la Pêche de la Mayenne, à l'aménagement de la frayère de Pochard (Bonchamp) suite au démantèlement du barrage.

Concernant les brochets, le bilan des frayères est satisfaisant en 2013. Nous avons pu réintroduire 3100 Brochetons (entre 7 et 15 cm) dans le cours d'eau de la Jouanne.

Comme chaque année, il sera déversé dans la Jouanne (barrage en aval du plan d'eau, de la Place, de l'Hermitage et de Pochard) 100 kg de truites pour l'ouverture en rivière, début mars 2014.

La vente des cartes a progressé cette

année avec une nette augmentation des cartes jeunes (-12 ans) ce qui est très encourageant pour l'avenir.

Chaque pêcheur est invité à prendre sa carte de pêche chez nos dépositaires suivants :

- Café « Chez Juliette » à Argentré
- Bureau de Tabac d'Argentré (Mr et Mme BEAUCHEF)
- Café-Brasserie à Louvigné (Mme Laurence JUMELAIS)
- Fleuriste « Méli Mélo Fleurs et Déco » à Bonchamp
- Bar -Tabac «Le Central » à Bonchamp (Mr DABURON)

**Un rappel du bureau de la société de pêche :**

Président GOUGET Francis

Trésorier REMOND Emmanuel

Vice-Président COUSIN Bertrand

Secrétaire DEROCHÉ Jérôme

L'ensemble du bureau vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et remercie les pêcheurs qui font confiance à l'AAPPMA d'Argentré/Bonchamp.

Contact : 02 43 37 37 32





## US ARGENTRÉ LE MOT DU PRÉSIDENT



Une nouvelle saison sportive vient de débiter, avec un bureau renouvelé pour l'US et une mise à jour des statuts votés par les présidents des sections au mois de juin dernier.

Une rentrée, avec de bonnes nouvelles

et ... de moins bonnes

Effectivement, les premiers travaux, effectués cet été dans les salles de sport, ont nettement amélioré les conditions de la pratique sportive et d'accueil des sportifs Argentréens. Les prochains travaux planifiés pour les années à venir ne feront, j'en suis sûr, qu'augmenter le confort et le plaisir de faire du sport dans notre commune.

Malheureusement, les structures sportives ne font pas tout. **Le renouvellement des bénévoles est un élément très important dans la vie des associations**, et sans bénévoles, une section ne peut plus fonctionner.

C'est malheureusement ce qui s'est passé pour la section Basket. Le bureau

sortant, composé des mêmes membres depuis plusieurs années, n'a pu trouver des personnes motivées pour prendre la relève. La section basket a donc été mise en sommeil, mais l'US tient à disposition les fonds ainsi que le matériel pour les personnes voulant reprendre cette activité sportive sur la commune d'Argentré.

N'hésitez pas à venir rejoindre les équipes en place pour poursuivre le travail déjà engagé et participer à la vie associative de votre commune.

La vie et le bon fonctionnement des associations dépendent intégralement du bénévolat, donc de vous !

Laurent Morisseau

## SECTION BADMINTON

## METTEZ-VOUS EN MODE « BAD » !

A Argentré, la volonté des membres de notre club est de développer un esprit collectif qui permet l'épanouissement de chacun.

Ce sport est accessible aux hommes et aux femmes de tous âges, de toutes conditions sociales et aux conditions physiques les plus variées. Cette mixité développe une convivialité et des liens d'amitiés qui assurent le succès de notre association.

Une des réussites de ce sport, c'est la 3<sup>e</sup> mi-temps, occasion de partager un moment festif avec nos adversaires après les matches.

Vous avez envie de décompresser ? Vous recherchez une ambiance conviviale ? Venez à la nuit du Bad le 23 mai découvrir ce sport de raquette.

**Le Bad à Argentré** : 2 équipes de Championnat D5, soit 40 licenciés adultes (20 femmes et 20 hommes)

17 Jeunes inscrits au TDJ (Tournoi des jeunes)

**Nos créneaux** : jeu libre le mardi à 20h, entraînement encadré le mercredi à 20h, championnat le vendredi à 20h.

La présidente, Vanina Jame



## MANIFESTATIONS À VENIR :

**01/02** : concours de belote

**23/05** : Nuit du Bad

**06/06** : Assemblée Générale

**15/06** : Journée champêtre

Retrouvez-nous sur Facebook à l'adresse  
US Argentré  
Contact : [argentrebad53@gmail.com](mailto:argentrebad53@gmail.com)



## SECTION TENNIS

# C'EST REPARTI POUR LA PETITE BALLE JAUNE

Contacts : Marcel Chesnay 02 43 37 32 23  
Thierry Rocher 02 43 02 91 20

L'assemblée générale du 22 novembre 2013 a permis aux bénévoles de la section de faire un bilan de la saison écoulée et de communiquer sur les projets de la saison qui démarre. Un nouveau bureau a été élu le 26 novembre 2013.

Thierry Rocher ayant souhaité passer la main, c'est Marcel Chesnay qui prend la présidence, secondé par Chantal Lefort, vice-présidente.

## POUR LES JEUNES

### • L'école de Tennis

Cette année, elle est placée sous la responsabilité de Richard ANDRE, Anne Béatrice LEMAITRE, brevetés d'Etat. Ils sont assistés par Cyrille PRUAL, animateur sportif municipal. Les jeunes peuvent ainsi profiter des conseils avisés de ces professionnels du tennis.

Il est encore possible de s'inscrire pour tout jeune à partir de 5 ans.

### • La compétition

6 équipes jeunes sont inscrites en championnat.

## POUR LES ADULTES

### • Le loisir

Il existe 2 solutions pour « taper la balle » :



suivre les cours adultes le soir afin de profiter des conseils de notre encadrement

- ou bien venir profiter des installations à un tarif préférentiel.

### • La compétition

Chez les adultes, 2 équipes seniors hommes, 4 équipes vétérans chez les hommes et 1 équipe vétéran chez les dames représenteront le club au niveau départemental ou « pré régional ».

Le tournoi interne homologué est reconduit. Chaque licencié pourra s'y inscrire.

### Les dates à retenir

- Chaque premier samedi des vacances

scolaires, regroupement départemental pour les jeunes de l'école de tennis (affichage et inscriptions au club)

- Journée à Roland Garros

- Journée du club (Remise des diplômes à l'école de Tennis le matin suivi d'un repas convivial le midi et Finales du tournoi interne l'après-midi)

- Tournoi jeunes de l'US ARGENTRE

### Prochaine échéance importante :

La section sollicite tout le dynamisme de ses membres pour organiser son tournoi d'un niveau régional qui se déroulera pendant les vacances de Noël. C'est l'occasion de pouvoir voir évoluer environ 160 compétiteurs.

## SECTION CYCLO

# UNE BELLE SAISON 2013 !

Elle s'est terminée par une bonne représentation au brevet de BONCHAMP où nous avons été récompensés par une coupe remise Mr Pierre-Yves MARDELE, maire, et Mr Jean-Paul NOUVEL, conseiller sport loisirs et jeunesse.

Le cyclo sport d'Argentré reste ouvert pour accueillir de nouveaux « cyclos » qui souhaitent s'oxygéner et découvrir notre belle campagne. Nos sorties sont le samedi après-midi et le dimanche matin.

Vous nous trouverez sur notre site : [cyclo-sport-argentre.e-monsite.com](http://cyclo-sport-argentre.e-monsite.com).



## SECTION FOOT

# 50 ANS EN 2014

**L'effectif est de 80 joueurs pour les jeunes et de 95 pour les seniors et vétérans. Le bureau est composé de 22 membres.**

### Côté Séniors et vétérans

L'année 2012/2013 a été belle avec la montée des équipes A et B, de bons résultats pour les C et D et une demi-finale en challenge pour la B. Les vétérans ont fini 5<sup>e</sup> et joué une finale en challenge vaincu. Le début

de saison se passe bien pour toutes les équipes.

L'effectif est toujours légèrement en hausse. Merci aux compétiteurs et aux encadrants qui aiment porter les couleurs vertes de l'US Argentré.

### Côté jeunes

Bravo aux encadrants de l'école de foot U7 U9 U10 (moins de 7 ans, 9 ans, 10 ans) qui donnent de leur temps pour que nos jeunes puissent se faire plaisir

avec le ballon et découvrir les plateaux organisés par de nombreux bénévoles.

**Pour U11**, le championnat se passe bien pour les 2 équipes.

**Pour les U13**, les résultats sont très satisfaisants pour les 2 équipes en entente avec l'ASPTT.

**Pour le U15**, l'équipe, en entente avec l'ASPTT, est 2<sup>e</sup> pour la 1<sup>ère</sup> phase Aller. Bravo à eux.

**Remerciements :** aux sponsors pour leur soutien, à notre arbitre du club, Lucien Drault ainsi qu'aux arbitres bénévoles et aux entraîneurs.

Le club aura 50 ans en 2014. Merci à tous ceux qui ont donné de leur temps pour la section Foot ainsi qu'à la municipalité pour le projet de Marzelles qui permettra à nos jeunes de jouer dans de bonnes conditions.

### DATE À RETENIR :

Tournoi jeunes le 28 juin 2014

Contact : Laurent Besnier, président  
02 43 37 37 10

## SECTION PÉTANQUE

**La saison de pétanque vient juste de se terminer, et nous pensons déjà à la prochaine saison car le premier tour de coupe de France aura lieu début mars.**

L'année écoulée a connu des fortunes diverses. L'élimination au premier tour de la coupe de France fut un échec mais les résultats obtenus lors des championnats ont été encourageants.

En tête, Mickaël Hardy est vice-champion de la Mayenne et Catherine Derouet a été battue en ¼ de finale (12/13). Bravo à ces deux joueurs. En jeunes, nous pouvons féliciter Jérémy Cailton pour son titre de champion de la Mayenne en Juniors ainsi que deux autres jeunes, Antoine et Romain Legrand qui malgré l'absence de titre, ont réalisé une saison remarquable lors des différents concours, cela grâce à leur assiduité le vendredi soir. La relève est assurée ! N'oublions pas les vétérans qui ont réalisé quelques performances lors des concours.



Si vous voulez venir taquiner le cochonnet, rendez-vous le vendredi soir à partir de 20h au plan d'eau, vous serez accueilli avec plaisir.

Les membres du bureau de la section pétanque vous souhaitent de bonnes

fêtes de fin d'année et tous leurs meilleurs vœux pour 2014.

Contact : Dominique Fontaine,  
dominique.fontaine1@orange.fr 07



## SECTION BMX

# DEPARTS ET ARRIVEES



les pilotes à l'entraînement du 16 novembre

Le BMX Argentré est reconnu pour ses pilotes compétiteurs et leurs résultats mais arrivés à un certain niveau, les pilotes élités se voient offrir de nombreuses opportunités et quittent le département.

Thomas Grassin a fait une très belle saison 2013 en élite 2. Pour lui, le chiffre 1 a été de mise lors de plusieurs coupes de France, du CPP (Classement Par Point) des coupes de France, du challenge France ainsi qu'au challenge Européen. Ses résultats lui ouvrent les portes de l'élite, il a choisi de poursuivre ses études et ses entraînements de BMX

au sein du stade Bordelais. Il évoluera donc en 2014 sous les couleurs de Bordeaux en catégorie élite 1.

Océane Besnier, a fait une belle saison en cadette avec une septième place au championnat de France et une seconde au CPP (Classement Par Points) des coupes de France. Elle accède à la catégorie élite Dame ce qui lui ouvre d'autres horizons. Pour la saison 2014, elle sera licenciée à St Brieuc et représentera la DN1.

Malgré un pincement au cœur de voir des élités quitter le club, le BMX

Argentré est heureux et fier de ces pilotes et de leurs entraîneurs : Florian Genest, Stéphane Pelé, Rodolphe Cuguen et Anthony Oger ont participé à l'évolution de Thomas et Océane durant ces années, nous les en remercions.

**Depuis septembre, une quinzaine de jeunes pilotes est venue compléter l'effectif des compétiteurs.** Agés de 5 et 13 ans, ils forment un groupe assidu et intéressé découvrant ce sport qui inclut technique et physique dans un esprit de groupe même si c'est, à la base, un sport individuel. L'effectif compte une quarantaine de pilotes répartis en deux groupes, ils sont encadrés par Anthony Oger, Niels Foucher, Didier Guyon (Papou), Sylvie Péan-Champion et, si besoin est, Rodolphe Cuguen.

Le BMX Argentré organisera le championnat régional le 25 mai 2014 ; la semi-nocturne aura lieu le samedi 20 septembre 2014.

### Pour tous renseignements :

Mr Bricard Pascal (président) au 02 43 98 95 05

Mr Cuguen Rodolphe (vice-président) au 06 13 10 72 03

Virginie Gesbert (secrétaire) au 02 43 66 82 61

ou sur la piste au début des entraînements les mercredis (14h30-16h30) et samedis (14h-16h).

## SECTION RANDONNÉE PÉDESTRE

# A LA DÉCOUVERTE DES CHAMPIGNONS



Le jeudi 3 octobre nous avons accueilli une centaine de personnes pour une rando-cool.

Ces randonnées, d'allure modérée (5 km en 2 heures) sont organisées par le Comité départemental et s'adressent

aux personnes sédentaires ou atteintes de maladie à qui il est conseillé de marcher.

L'U.S. Argentré Randonnée est sollicitée deux fois par an pour les guider sur les sentiers de la commune.

Mr Coupeau, le pharmacien d'Argentré, s'est gentiment proposé de nous faire découvrir les champignons au bois de l'Huissierie, en octobre puis en novembre, les participants sont revenus enchantés de leur sortie mycologique.

### TARIFS 2014

Pour nous rejoindre, deux possibilités :

- Vous vous inscrivez avec adhésion à la Fédération Française de la Randonnée licence individuelle : 23 € ou licence familiale : 45 €

- ou vous prenez une carte d'adhérent à la section Rando de l'U.S. Argentré : 15 €

Président : Maurice Bourdais

Email : [rando@argentre.fr](mailto:rando@argentre.fr)

[www.argentre.fr/rando](http://www.argentre.fr/rando)



## GENDARMERIE " SOYEZ PRUDENTS "

Gendarmerie d'ARGENTRE tél :  
02.43.37.30.04 ou 17

Dans un premier temps, l'ensemble des personnels de la Gendarmerie d'ARGENTRE, de VAIGES et de MESLAY DU MAINE, vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année.

Toutefois, ces festivités sont, chaque année, marquées par des tragédies qui font la "une" de la presse locale ou nationale.

Ces drames sont, le plus souvent, la conséquence d'une soirée rythmée par l'excès de consommation d'alcools et/ou de stupéfiants. Ces produits, licites pour le premier et illicites pour le second, sont classifiés

dans la catégorie DROGUE. Après consommation, ils restent présents dans le sang, donc détectables et



décélables en cas de contrôle routier. C'est pourquoi, nous tenons à vous sensibiliser sur ces points et vous

informer sur les sanctions prévues à cet effet.

**Conduite sous l'influence de l'alcool :** Il est interdit de conduire lorsque vous avez atteint ou dépassé le taux de 0,5 g d'alcool par litre de sang soit 0,25 mg d'alcool par litre d'air expiré (mesure éthylomètre).

**Conduite sous l'influence de substance ou plantes classées stupéfiants :** Aujourd'hui, son domaine d'application peut s'étendre à un simple contrôle routier.

Que prévoit la loi ?

| INFRACTIONS                                                                                                                                         | AMENDE                                     | RETRAIT DE POINTS | SUSPENSION OU ANNULATION DU PERMIS                                                                                                                                                                                                                         | IMMOBILISATION OU CONFISCATION DU VÉHICULE                 | PEINE DE PRISON ENCOURUE       |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|-------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| - Conduite avec un taux d'alcoolémie compris entre 0,5g/l et <0,8 g/l dans le sang ou entre 0,25mg/l et <0,4mg/l d'air expiré                       | 135 €                                      | 6 points          | /                                                                                                                                                                                                                                                          | -Immobilisation possible                                   | /                              |
| - Conduite avec un taux $\geq$ à 0,8 g/l dans le sang ou $\geq$ à 0,4 mg/l d'air Expiré,<br><br>OU<br><br>- Refus de se soumettre aux vérifications | 4 500 €<br><br>9 000 € en état de récidive | 6 points          | - Si solde inférieur à 6 points, risque d'annulation du permis de conduire<br><br>- Retrait immédiat du permis pendant 72 h suivi d'une rétention administrative pouvant aller jusqu'à 6 mois.<br><br>- Stage de sensibilisation aux frais du contrevenant | - Immobilisation<br><br>- En cas de récidive, confiscation | 2 ans<br><br>4 ans en récidive |
| - Conduite sous l'emprise de substances ou plantes classées stupéfiants<br><br>OU<br><br>- Refus de se soumettre aux vérifications                  | 4 500 €                                    | 6 points          | - Si solde inférieur à 6 points risque d'annulation du permis de conduire<br><br>- Stage de sensibilisation aux frais du contrevenant                                                                                                                      | - Immobilisation                                           | 2 ans                          |
| - Conduite en état d'ivresse et après l'usage de stupéfiants                                                                                        | 9 000 €                                    | 6 points          | - Si solde inférieur à 6 points risque d'annulation du permis de conduire<br><br>- Retrait immédiat du permis pendant 72 h suivi d'une rétention administrative pouvant aller jusqu'à 6 mois.<br><br>- Stage de sensibilisation aux frais du contrevenant  | - Immobilisation ou confiscation                           | 3 ans                          |

Attention : Les dispositions ci-dessus sont applicables à l'accompagnateur d'un élève conducteur

Après avoir pris connaissance de ce que la loi prévoit pour ces infractions, il ne faut pas oublier qu'elles ont aussi des effets collatéraux dévastateurs :

perte d'emploi, problèmes financiers, accident pouvant engendrer décès ou infirmités, etc.

Nos campagnes sont hélas encore trop envahies de conducteurs imprudents et surtout inconscients.



# PAROISSE SAINT MELAINE EN VAL DE JOUANNE

## ARGENTRÉ-BONCHAMP-LA CHAPELLE- ANTHENAISE-LOUVERNÉ-LOUVIGNÉ-SOULGÉ

### UN DÎNER PLUS QUE PARFAIT

Qu'y a-t-il de mieux que d'inviter, ou d'être invité, pour se découvrir et mieux se connaître ?

Mais qui inviter ? ou bien chez qui aller ?

Pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, la paroisse a mis en place un système d'inscription : chacun s'inscrit comme invité ou comme invitant et la paroisse s'occupe de mettre en relation les uns et les autres par tirage au sort.

Invitants et invités sont prévenus quelques jours avant la date de rencontre. L'invitant propose un repas

simple, l'essentiel est ce qui se vit autour de la table. L'invité apporte juste une bougie qui brûlera tout au long du repas. Quel plaisir que de se laisser accueillir. Le menu ? Simplicité, écoute, amitié, confiance et joie partagée !

Cette année, les 17 et 18 octobre, les dîners plus que parfaits ont réuni 35 maisonnées.

Plus il y a de monde inscrit plus il y a de chance de rencontrer des « têtes nouvelles », alors

l'année prochaine, laissez-vous séduire

par le projet, inscrivez-vous, nous vous attendons.

### A NOTER DANS VOS AGENDAS :

dimanche 29 juin, pèlerinage paroissial pour tous au Mont Saint Michel, avec traversée spirituelle de la Baie pour ceux qui le souhaitent.

Contact : Père Franck Viel, presbytère,  
26 rue du Maine, 53960 Bonchamp  
tél : 02 43 37 12 24  
courriel : franck.viel@wanadoo.fr

## MAISONS FLEURIES

Le jury a arpenté les rues de la commune le 17 juillet. Cette année, André Leudière, qui conduit le jury depuis de nombreuses années, a cédé sa place à Fabrice Paumard. Comme l'an dernier, Serge Bescher a rejoint le jury de Montsûrs tandis que son homologue Montsurais, Roger Leroux venait à Argentré. Christine Garry, Sylvie Druet et Jean-Marc Boutet faisaient aussi partie du jury.

Une attention a été portée aux fleurs annuelles mais aussi aux arbustes et plantes vivaces.

L'harmonie des formes et des couleurs, le bon entretien des massifs (taille, paillage etc.) l'entretien général des façades et murets compte aussi dans la note. Il faut que tout soit agréable à regarder.

Les récompenses ont été remises à la salle des fêtes le 19 octobre après avoir écouté une intervention fort intéressante de Joseph Barraïs, président de l'association de la société d'horticulture de la Mayenne.

### MAISONS AVEC JARDINS

Hors concours Mme M. GUILMEAU  
Bernard 10 rue des Roitelets  
1<sup>er</sup> Mme M. BRAULT Roger, 10 rue du  
Champ de la vigne  
2<sup>e</sup> Mme M. HUAULME JP, 36 rue des

fauvettes  
3<sup>e</sup> Mme M. MEZIERE J. Claude, 2  
impasse des bolets

### DÉCOR FLORAL SUR VOIE PUBLIQUE

Hors concours Mme M. MARTEAU  
André, le Palis  
1<sup>er</sup> Mme M. GARRY Michel, 11 le pré  
Maugé  
2<sup>e</sup> Mme M. POIRIER Joël, 37 rue des  
Mésanges  
3<sup>e</sup> ex aequo Mme M. TROHEL Claude  
14 rue des Fauvettes  
3<sup>e</sup> ex aequo Mme M. ECHIVARD Joël, 4  
rue du bas des Vallées

### BALCONS ET TERRASSES

Hors concours Mme GENDRY Marie-

Madeleine, 6 rue des Genêts  
1<sup>er</sup> Mme M. COUSIN Bertrand, 5 rue  
de Bellevue  
2<sup>e</sup> Mme M. GERBOIN Gilles, 15 rue des  
Frênes  
3<sup>e</sup> Mme M. GOUGEON Alain 17 lot du  
Palis

### COMMERCES

Hors concours Mr & Mme DELAUNAY  
Martine, 16 rue des Sports  
1<sup>er</sup> Mr & Mme MAUDET Christophe  
Place de l'Eglise  
2<sup>e</sup> Office Notarial, rue des Sports

### JARDIN MINÉRAL

1<sup>er</sup> Mme M. DAVOUST Marcel  
2<sup>e</sup> Mme M. LEVREL Christophe  
3<sup>e</sup> Mme M. GILLAUX Gérard



Le jury au Pré Maugé

## EGAL, DES EXPERTS EN GÉNÉALOGIE À VOTRE PORTE !

**Le saviez-vous ? Un cabinet de généalogie successorale et familiale est installé depuis 4 ans au 20 rue du Maine à Argentré. Sylvie Druet a rencontré ses cogérants fondateurs.**

**Présentations. David Audibert, 37 ans,** mayennais d'adoption, est docteur en histoire moderne. « Je suis passionné de généalogie depuis toujours, j'ai commencé ma généalogie personnelle à



14 ans et c'est cette passion qui m'a conduit à faire des études d'histoire » précise-t-il. **Jean-René Ladurée, 32 ans,** nourrit la même passion, il est docteur en



histoire médiévale et enseigne à l'Université Catholique de l'Ouest à Laval ; Il est recruté en

2008 dans le cabinet de généalogie de Rennes où David Audibert travaille depuis 4 ans. Neuf mois plus tard, ils créent leur propre entreprise à Argentré.

« Nous voulions nous installer à la campagne pour nous démarquer des cabinets des grandes villes. Cela permet un ancrage dans un territoire et

une proximité avec les clients. Comme j'habitais à Argentré depuis 2007, le cabinet a tout naturellement été domicilié chez moi » explique J.R.L.

Leur activité se partage entre généalogie successorale (95% du chiffre d'affaire) et généalogie familiale, ce qui est rare, la plupart des études se spécialisant dans l'une ou l'autre branche.

« Dans la généalogie successorale nous procédons, à la demande de notaires ou de mandataires de justice, à la recherche d'héritiers ou encore à la localisation de personnes, explique D.A., notre travail s'apparente à une enquête policière, il y a des dossiers vraiment rocambolesques. Des mairies peuvent aussi nous demander de rechercher le propriétaire d'un bien. C'est très varié. »

J.R.L. prend le relais pour nous présenter la généalogie familiale qui s'adresse aux particuliers : « Quand une personne vient nous trouver, nous lui expliquons que l'on peut faire plus qu'une liste de noms sur un arbre généalogique. Nous pouvons restituer l'histoire et la vie de sa famille en s'intéressant par exemple aux métiers et à la position sociale de chacun des membres... »

D.A. nous précise « Après avoir rencontré la personne et discuté de son projet, un devis gratuit est établi. Il faut compter entre 400 € et 800 € pour un arbre de 5 à 10 générations et

de 800 € à 1500 € HT pour une histoire plus complète (environ 200 pages de textes et photos). Nous sommes très bien positionnés sur le marché car la partie successorale suffit à nous faire vivre. »

Là encore le travail est très varié, ils ont été amenés à retrouver l'histoire de la propriété d'un mur, d'une parcelle, ou d'une broussaille. De plus en plus de personnes sont intéressées par la « généalogie » de leurs maisons.

Contrairement à une idée reçue, internet est très insuffisant pour mener leurs recherches ; ils se déplacent beaucoup pour consulter les archives mais aussi les documents des centres d'impôts ou des greffes de tribunaux. Leurs enquêtes peuvent aussi les mener à l'étranger, dernièrement en Tunisie...

Vous pouvez les retrouver sur France Bleu Mayenne dans l'émission « **C'est bon à savoir** » où ils interviennent en tant qu'experts tous les derniers vendredis du mois à 9h.

A signaler : le Hors-Série des éditions Ouest-France de cet automne, consacré à la généalogie en Mayenne, en vente à la maison de la Presse à Argentré.

Contact : [contact@egalgen53.fr](mailto:contact@egalgen53.fr)  
tél : 02 43 98 89 76, [www.egalgen53.fr](http://www.egalgen53.fr)

## L'ATELIER DES FLEURS

**Fabienne Sonnet s'est installée à Argentré avec ses 2 filles de 11 et 16 ans au mois d'Août dernier. En décembre, elle a ouvert son « atelier des fleurs », à l'angle de la rue des Sports et de la rue de la Vallée.**

**Sylvie Druet : L'atelier des fleurs, pourquoi ce nom ?**

J'ai toujours eu la passion des fleurs et du bricolage et je compte bien les combiner pour satisfaire mes clients. Atelier, en référence aux établis sur lesquels je travaille et aussi un jeu de mots sur le fait de lier des fleurs pour composer : a-te-lier.

**Qu'est-ce qui vous a amené à Argentré ?**

Après 23 ans dans différents services administratifs et secteurs d'activité, puis un licenciement économique en décembre 2012, j'ai sauté le pas et j'ai décidé de me lancer dans le commerce des fleurs. Une étude de marché m'a indiqué qu'il y avait des potentialités à Argentré, commune agréable que je connaissais déjà car je venais y faire mes courses lorsque j'habitais à Bazougers. Pour des raisons de disponibilité, je voulais installer mon activité sur mon lieu d'habitation, je cherchais une maison

avec dépendance, et voilà...

**Comment voyez-vous votre métier ?**

Je veux m'approcher des valeurs de mes clients pour personnaliser mon offre. Par exemple, je peux personnaliser le bouquet offert à une institutrice avec des crayons, des gommes, des taille-crayons : La création est infinie...

Pour les thématiques plus personnalisées, il faudra prendre rendez-vous, bien sûr. Mais rassurez-vous, il y aura toujours une composition prête pour les gens pressés.

Offrir un bouquet, c'est se faire plaisir et offrir du plaisir, cela doit rester à la portée de toutes les bourses : un joli bouquet à moins de 10 €, ça existe ! La fleur se démocratise.



## UN ARGENTRÉEN CONVAINCU DÉCIDE DE CRÉER UNE ENTREPRISE DE COMPOSTAGE BIOLOGIQUE « ORGANIC COMPOST »

**Vincent Léveillé a passé toute son enfance à Argentré ; de retour d'un long périple dans le pacifique, il a décidé de créer une entreprise innovante.**

**Sylvie Druet : Pouvez-vous nous présenter votre projet ?**

Il s'agit de récupérer des déchets verts pour la production et la commercialisation de compost, produit écologique qui enrichit la terre contrairement aux engrais chimiques (voir bulletin municipal de décembre 2012 page 10).

**Comment cela fonctionne-t-il ?**

Les professionnels et les particuliers apportent leurs déchets verts (tonte, élagage, feuille, déchets de cuisine...) et déversent le tout sur un tas sur le site de la Grande Morlière. Ce dépôt est gratuit, 7j sur 7 à n'importe quelle heure, sans attente, et à seulement 2.5 kms du bourg par la route de la Chapelle Rainsouin. Depuis le mois de septembre, j'ai contacté les pépiniéristes et paysagistes d'Argentré et alentour et ça marche. En fait il y a une demande énorme pour venir déposer ses déchets. La municipalité d'Argentré apporte aussi ses déchets ! Ensuite, je fabriquerai du compost et je le revendrai en vrac sans

intermédiaires : je tiens à privilégier les circuits courts. Pas de sacs non plus, je veux partir sur une base écolo. Ceux qui apporteront leurs déchets pourront repartir avec le compost qu'ils auront acheté dans leur remorque.

**Comment vous est venue cette idée ?**

J'ai voyagé pendant 2 ans et demi dans le Pacifique travaillant dans des fermes, des pépinières ou chez des particuliers contre le logement et la nourriture. J'ai découvert cette pratique en Australie et en Nouvelle Zélande : cela m'a paru un concept intéressant, je suis allé visiter plusieurs sites, j'ai étudié la question... on peut dire que j'y pense depuis 2010. Je suis rentré à Argentré en avril 2013 pour concrétiser mon projet.

**Avez-vous rencontré des difficultés ?**

Oui, ce type d'entreprise n'existe pas, ce qui me pose difficulté pour être référencé par les chambres consulaires. Mais j'ai confiance, il y a une demande et il va bien falloir trouver une solution.



**Quels sont vos points forts ?**

La connaissance des plantes et de la terre grâce à ma formation de pépiniériste et à mon expérience dans la ferme de mes parents à La grande Morlière.

J'ai beaucoup voyagé et travaillé dans des pépinières diverses (horticoles, forestières etc.) ce qui m'a beaucoup appris. Faire un bon compost n'a plus de secret pour moi !

**Que répondez-vous à ceux qui craignent que le compost n'apporte des maladies ?**

C'est tout un art : laisser le tas fermenter et chauffer le temps qu'il faut pour tuer parasites et maladies mais aussi le retourner et l'aérer pour ne pas éliminer les bonnes bactéries.

[vincent@organic-compost.fr](mailto:vincent@organic-compost.fr)

[www.organic-compost.fr](http://www.organic-compost.fr)

**Quels sont vos atouts ?**

Je suis très curieuse, à l'affût de ce qui peut plaire. J'ai du temps et j'ai envie de m'investir à fond ; je profiterai des périodes creuses pour faire de la création.

Désireuse d'adopter une démarche éco responsable, je profiterai du jardin qui entoure ma maison pour fabriquer mon terreau, replanter mes invendus et cultiver le feuillage afin de réduire les prix de vente.

**Horaires :**

Du mardi au samedi : 8h-19h30

Le dimanche : 8h-13h

Fermé le lundi.



*L'atelier des fleurs, 33 rue des sports,  
tél : 02 72 89 17 42 ou 06 29 48 98 79.*

# NOUVELLES MODALITÉS ÉLECTIONS 2014

## ELECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES DES 23 ET 30 MARS 2014 : attention aux nouvelles règles applicables dans les communes de 1000 habitants et plus

La loi du 17 mai 2013 a apporté des modifications applicables à compter de mars 2014 lors des élections des conseillers municipaux et des conseillers communautaires :

- L'application du scrutin de liste aux communes de 1 000 habitants et plus. Concrètement, pour Argentré les listes municipales devront porter 23 noms et il ne sera plus possible de rayer ou ajouter des noms (bulletin nul)
- L'élection plus directe des conseillers communautaires dans les communes de 1 000 habitants et plus : l'élection des conseillers communautaires (de Laval Agglomération dans le cas d'Argentré) se fera en même temps que l'élection des conseillers municipaux.

**Deux listes seront donc présentes sur un même bulletin de vote :** une liste pour constituer le conseil municipal, l'autre pour représenter

la commune au sein de Laval Agglomération. Attention, les listes sont indissociables : il n'est donc pas possible de voter pour la liste des conseillers municipaux tout en rayant la liste des conseillers communautaires et vice-versa.

- Respect de la parité et disparition du panachage

Chacune des listes devra comporter autant d'hommes que de femmes, à une personne près, et autant de noms que de sièges à pourvoir (23 noms pour la liste municipale d'Argentré et 2 pour la liste des conseillers communautaires de Laval Agglo).

**Le vote se fait sur une liste bloquée :** tout ajout, suppression ou inscription sur le bulletin le rendra définitivement nul.

- Un scrutin de liste à deux tours

Au premier tour, la liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés\* se voit attribuer la moitié des sièges. Les sièges restants sont répartis entre toutes les listes (y compris la liste majoritaire) en fonction des suffrages obtenus par

chacune des listes. Pour participer à cette répartition, les listes doivent avoir obtenu au moins 5% des suffrages exprimés.

Si aucune liste n'a obtenu la majorité absolue\*\* des suffrages au premier tour, un second tour est organisé.

Seules les listes ayant obtenu au moins 10% des suffrages exprimés au premier tour peuvent participer au second tour. Alors, la liste qui obtient le plus grand nombre de voix (majorité relative) se voit attribuer la moitié des sièges. Les sièges restants sont ensuite répartis en fonction des suffrages obtenus entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.

### Précisions terminologiques

\*suffrages exprimés = nombre de votants diminué des bulletins blancs et nuls

\*\*majorité absolue = plus de la moitié des suffrages exprimés.

## LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT : UN ENJEU MAJEUR POUR LE SIAEP ARGENTRE SUD

/ JEAN-MARC BOUTET [jeanmarc.boutet@argentre.fr](mailto:jeanmarc.boutet@argentre.fr)

Rappelons que, en matière d'assainissement collectif, le bon raccordement des habitations aux réseaux d'assainissement se traduit par :

- le raccordement au réseau d'eaux usées de tous les appareils ménagers, des WC, évier et lavabos.
- le raccordement au réseau d'eaux pluviales de toutes les gouttières, grilles extérieures de récupération des eaux de pluies, drains.

Le mauvais raccordement des habitations aux réseaux d'assainissement entraîne des risques de pollution des cours d'eau, des

risques de saturation des réseaux d'eaux usées, des risques de saturation prématurée de la station d'épuration et des installations de relevage.

Il faut savoir que 44% des volumes traités à la station d'épuration sont des eaux parasites (principalement les eaux pluviales, les drainages, les eaux d'infiltration dans les réseaux) qui n'auraient pas lieu d'être traitées. Lors de transactions immobilières, il y a obligation du contrôle de conformité des branchements et de la mise en conformité par l'acquéreur. Le contrôle de la conformité se fait par la réalisation d'un test fumigène sur le

réseau, ou d'un test au colorant.

Il est interdit de jeter dans les réseaux : lingettes (même si elles sont dites jetables), serviettes hygiéniques, solvants, peintures qui sont à l'origine de dysfonctionnements sur le réseau entraînant des surcoûts de gestion (le broyage des résidus a coûté 50 000 € en 2011).

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la société SAUR au 02 44 71 05 50.



# ÉTAT-CIVIL

## NAISSANCES

**PANNETIER** Chloé  
10 juin 2013

**HOUSSEAU** Clancy  
18 juin 2013

**DESCÔTES** Inès  
2 juillet 2013

**BELLIER** Lola  
3 juillet 2013

**GODMER** Nina  
25 juillet 2013

**MÉGNAN** Léo  
26 juillet 2013

**ROYDOR** Lola  
27 août 2013

**PILONETA COURTOIS**  
Dorian

10 septembre 2013

**GUYON** Julia  
21 septembre 2013

**CHAMARET** Loïs  
2 octobre 2013

**BLANCHARD** Liya  
9 octobre 2013

**FOUCHER** Soan  
16 octobre 2013

**MÉSANGE** Éva  
24 octobre 2013

**PLANCHENAUT**  
Antoine

25 octobre 2013

**JARRY** Jade  
26 octobre 2013

**BERREUR** Julian  
27 octobre 2013

**LE BOSQUAIN** Martin  
28 octobre 2013

**LESNIAREK** Ramon  
12 novembre 2013

**BOUVET** Léa  
19 novembre 2013

## MARIAGES

**COGNARD** Pascal et  
**DUPUIS** Nadine

8 juin 2013

**BARON** Jérôme et  
**BIZON** Angélique

15 juin 2013

**MOUSSET** Thierry et  
**ESNAULT** Lucile

6 juillet 2013

**BLANCHET** Renaud et  
**PARIS** Christelle

27 juillet 2013

**PINGAULT** Laurent et  
**BELLIER** Linda

24 août 2013

**JACQUELIN** Romain  
et **HUET** Marie

14 septembre 2013

## DÉCÈS

**GAMBERO** Jean  
6 juin 2013

**GROSSARD** Henri  
9 juillet 2013

**MORON** Francine  
3 septembre 2013

**JOUANNEAU** Roger  
6 septembre 2013

**LE TOURNEURS DU**  
**VAL** François

13 septembre 2013

**FOUILLET** Patrick,  
19 octobre 2013

## UN NOUVEL ARTISAN ÉLECTRICIEN PLOMBIER CHAUFFAGISTE À ARGENTRÉ



Natif de Louverné, Jimmy Bourré habite Argentré depuis 2 ans ; « La commune offre un choix au niveau des écoles, avec suffisamment de commerces et de services, c'est ce qui nous a séduits » précise-t-il.

Il possède un CAP, BEP et BP en électricité et après 12 d'expérience en électricité-plomberie, il a sauté le pas il y a 3 ans et s'est installé à son compte.

Son activité s'ordonne autour de tous les travaux d'installation, de rénovation et d'entretien en électricité, plomberie et chauffage : « toutefois j'ai choisi de ne pas faire l'entretien des chaudières fuel pour dégager plus de temps pour m'occuper des PAC (pompes à chaleur) plus économes en énergie. J'ai d'ailleurs fait la formation pour obtenir l'agrément « Qualipac » qui sera exigé à l'avenir pour l'obtention des crédits d'impôts ou prêts à taux zéro... »

Sa clientèle ? aussi bien les particuliers que les professionnels, « j'interviens également en entretien-rénovation dans les bâtiments agricoles ».

Jimmy Bourré a beaucoup de travail et ne s'en plaint pas. Bienvenue à Argentré à jb elec.

Contact : [jb.elec53@gmail.com](mailto:jb.elec53@gmail.com)  
06 21 22 02 34

# CALENDRIER DES FÊTES

## JANVIER

- 10 / Vœux du Maire
- 10 / Galette des Rois du **BMX**
- 11 / Loto des **Pompiers**
- 16 / A.G. du **Club des aînés**
- 17 / Galette des Rois de la **Pétanque**
- 24 / Galette des Rois de **l'ADMR**

## FEVRIER

- 01 / Belote de **l'US Badminton**
- 07 / A.G. du **Comité de jumelage**
- 09 / Loto de **l'amicale laïque**
- 08 / Couscous des **AFN**
- 16 / Bal du **Club des aînés**
- 22 / Soirée dansante de **l'A.P.E.L.**
- 22 / Repas du **Club des aînés**

## MARS

- 05 / Belote du **Club des aînés**
- 22 et 23 / Bourse aux vêtements **des Babies**
- 25 / Spectacle de Olivier Hédin à la **Bibliothèque**

## AVRIL

- 12 / Repas dansant du **Club des aînés**
- 26 / Carnaval Oxyjeunes à **Soulgé**

## MAI

- 23-24-25 / Evénement Théâtral, **ArThéA**
- 23 / Grande nuit du **Bad**
- 25 / Championnat régional du **BMX**

## JUIN

- 06 / A.G. de **l'US Badminton**
- 15 : Fête de plein air de **l'école St-Cyr et Ste-Julitte**
- 21 / Fête de plein air des **écoles publiques**
- 28 / Tournoi jeunes du **foot**

## JUILLET

- 05 / Comice cantonal
- 21-25 / Championnat de caisses à savon. **Service jeunesse et les fêles de la caisse**

# RAPPEL...

## POUR VOTER EN 2014

Pensez à vous inscrire à la mairie avant le 31 décembre 2013

## PRENDRE LE TUL POUR ALLER À LAVAL

A Laval, les places de stationnement sont chères et difficiles à trouver, alors n'hésitez pas à prendre le bus.

Des lignes régulières existent entre Argentré et Laval et, contrairement aux idées reçues, les bus ne sont pas réservés aux scolaires. ([www.tul-laval.com](http://www.tul-laval.com))

Ces horaires ne vous conviennent pas ? alors commandez un Tulib au minimum 1 heure avant le déplacement au 02.43.53.00.00. Il vous déposera à l'arrêt « la faux » de Bonchamp ce qui vous permet de prendre le Tul ligne M à destination de Laval.

Avec le Tulib vous pouvez aussi vous rendre dans les communes de Louvigné et Soulgé sur Ovette.

Dans tous les cas, le trajet vous coûtera au maximum 1,15 €.

## LA POSTE CHANGE SES HORAIRES

Du lundi au vendredi matin, la Poste est ouverte jusqu'à 12h30 au lieu de 12h. En contrepartie, le bureau est fermé le vendredi après-midi. Horaires inchangés le samedi matin.

# DÉCHETTERIE

## DÉCHETTERIE OUVERTE À TOUS LES HABITANTS DE LAVAL AGGLOMÉRATION

| LIEUX                                                               | JOURS    | ÉTÉ                 | HIVER                 |
|---------------------------------------------------------------------|----------|---------------------|-----------------------|
| <b>ARGENTRÉ</b><br><i>à Louvigné</i><br><i>Route d'Argentré</i>     | Lundi    | 9h30-12h            | 9h30-12h              |
|                                                                     | Mercredi | 14h-18h             | 14h-17h30             |
|                                                                     | Jeudi    | 14h-18h             | 14h-17h               |
|                                                                     | Vendredi | 9h30-12h            | 9h30-12h              |
|                                                                     | Samedi   | 9h-12h et 14h-18h   | 9h-12h et 14h-17h30   |
| <b>BONCHAMP</b><br><i>Route de Louvigné</i>                         | Lundi    | 14h-18h             | 14h-17h30             |
|                                                                     | Mardi    | 9h-12h et 14h-18h   | 9h-12h et 14h-17h     |
|                                                                     | Mercredi | 14h-18h             | 14h-17h30             |
|                                                                     | Vendredi | 9h-12h et 14h-18h   | 9h-12h et 14h-17h30   |
|                                                                     | Samedi   | 9h-12h et 14h-18h   | 9h-12h et 14h-17h30   |
| <b>LAVAL</b><br><i>Z.I des Touches</i><br><i>02 43 37 04 84</i>     | Lundi    | 9h-12h et 14h-19h   | 9h-12h et 14h-18h     |
|                                                                     | Mardi    | 9h-12h et 14h-19h   | 9h-12h et 14h-18h     |
|                                                                     | Mercredi | 9h-12h et 14h-19h   | 9h-12h et 14h-18h     |
|                                                                     | Jeudi    | 9h-12h et 14h-19h   | 9h-12h et 14h-18h     |
|                                                                     | Vendredi | 9h-12h et 14h-19h   | 9h-12h et 14h-18h     |
|                                                                     | Samedi   | 9h-12h et 14h-19h   | 9h-12h et 14h-18h     |
|                                                                     | Dimanche | 9h-12h              | 9h-12h                |
| <b>LOUVERNÉ</b><br><i>Route de la Chapelle</i><br><i>Anthenaïse</i> | Lundi    | 9h-12h              | 9h-12h                |
|                                                                     | Mercredi | 9h-12h et 13h30-18h | 9h-12h et 13h30-17h30 |
|                                                                     | Jeudi    | 9h-12h et 13h30-18h | 9h-12h et 13h30-17h30 |
|                                                                     | Vendredi | 9h-12h              | 9h-12h                |
|                                                                     | Samedi   | 9h-12h et 13h30-18h | 9h-12h et 13h30-17h30 |

Les horaires d'été et d'hiver sont calés sur les changements d'heure

Responsable de la publication : Christian Lefot  
Responsables de rédaction :  
Coralie Cavan et Sylvie Druet  
Création : Diabolo  
Impression : Imprim'Services



Contacts bulletin :  
[sylvie.druet@argentre.fr](mailto:sylvie.druet@argentre.fr)  
[coralie.cavan@argentre.fr](mailto:coralie.cavan@argentre.fr)

# À SAVOIR



## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h.

Fermée le jeudi après-midi.

Tél. : 02 43 37 30 21

[www.argentre.fr](http://www.argentre.fr)  
[mairie@argentre.fr](mailto:mairie@argentre.fr)

## HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE

- les lundis de 9h15 à 10h45 sauf vacances scolaires

- les mercredis de 14h à 18h

- les samedis de 10h30 à 12h et de 14h à 16h

## LA POSTE :

Guichet : tél 02 43 37 84 81

ouverture des guichets :

Lundi au vendredi de 9h à 12h30 et samedi de 9h à 12h

levée de la boîte aux lettres

Poste : 16h du lundi au vendredi, 11h30 le samedi

## PERMANENCE DE L'ASSISTANTE SOCIALE, MME BERTHIER

32, rue du Maine

Sur rendez-vous le mardi de 9h30 à 12h

Tél : 02 43 37 37 34

## RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Ordures ménagères, couvercles gris : mercredi

Produits recyclables, couvercles jaune : jeudi (semaines impaires)

## PRESSE

Ouest France :

André Dorgère :

09 63 29 49 20 OU 06 84 35 39 45  
courriel : [andre.dorgere@wanadoo.fr](mailto:andre.dorgere@wanadoo.fr)

Courrier de la Mayenne :

Stéphane Galli :

02 43 02 73 16

Courriel : [cldmargentre53@laposte.net](mailto:cldmargentre53@laposte.net)

## PERMANENCE DU CONCILIATEUR

M. Paul Siloret

3<sup>e</sup> mercredi du mois de 14h30 à 17h à la mairie

Pour tous renseignements, appeler la mairie au 02 43 37 30 21



**DIMANCHE 17 NOVEMBRE 2013,  
JOURNÉE DE CONTES  
TOUT EN COULEURS À LA  
BIBLIOTHÈQUE**



Des enfants ont raconté les kamishibai qu'ils avaient fabriqués au centre de loisirs



Les trois ours contés par Nicole et Chantal



La chèvre de monsieur Seguin lue par Marie-Jo



Un grand merci à Laurence qui a maquillé petits et grands de 9h à 18h !



Pour clore la journée, Thierry Mousset nous a bien fait rire !



Régine et Sylvie racontent « le pays gris »



et bien sur des gâteaux de toutes les couleurs pour tous

**Pour ses 10 ans**  
la bibliothèque invite  
**Olivier Hédin** et son spectacle « Plat du jour »,  
**mardi 25 mars 2014 à 20h**  
à la salle des fêtes,  
gratuit - Tout public



## CHAMPIONNAT DE CAISSE À SAVON DU 22 AU 26 JUILLET 2013 À ARGENTRÉ

